FAO LIBRARY AN: 441359

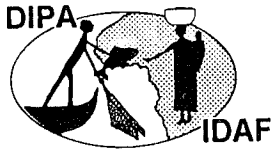

PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES PÊCHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

PROGRAMME DU DIPA

Rapport Technique N° 118 novembre 1997

Atelier sur les Aspects Socio-économiques de la pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest

(Douala, Cameroun, 17-21 novembre 1997)

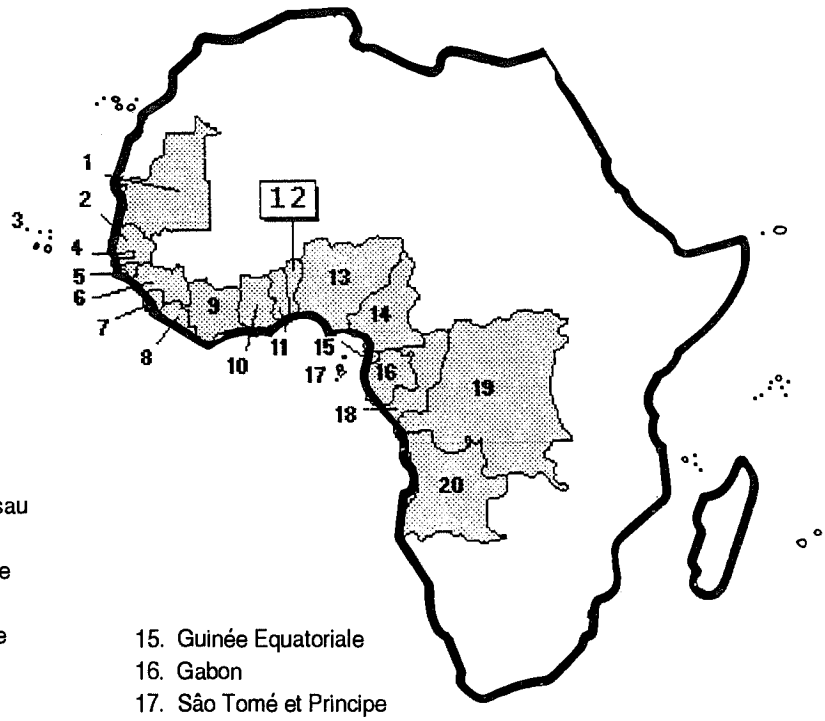

1. Mauritanie
2. Sénégal
3. Cap-Vert
4. Gambie
5. Guinée Bissau
6. Guinée
7. Sierra Léone
8. Libéria
9. Côte d'Ivoire
10. Ghana
11. Togo
12. **Bénin**
13. Nigéria
14. Cameroun
15. Guinée Equatoriale
16. Gabon
17. Sâo Tomé et Principe
18. Congo
19. Zaire
20. Angola

DANIDA

DEPARTEMENT DE COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU DANEMARK

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport Technique N° 118 novembre 1997

Atelier sur les Aspects Socio-économiques de la pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest

(Douala, Cameroun, 17-21 novembre 1997)

par

B.W. Horemans
Officer-In-Charge

et

A.M. Jallow
Socio-Economiste, DIPA

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Cotonou, novembre 1997

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La référence bibliographique de ce document est:

Horemans, B., et Jallow, A.M., (éds) Atelier sur les Aspects Socio-économiques de la pêche
1997 Artisanale en Afrique de l'Ouest, Douala, Cameroun, 17-21 novembre 1997. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 37p. DIPA/WP/118.

Projet DIPA
FAO
01 B.P. 1369
Cotonou, République du Bénin

E-mail: dipafao@bow.intnet.bj Fax: (229) 33.05.19 Tel: (229) 33.09.25

LA VISION POUR DIPA PHASE III

INTRODUCTION

La stratégie de développement pendant les années 60 et 70 était basée sur la philosophie selon laquelle les pays en développement manquaient de technologie perfectionnée et de capitaux pour accélérer leur développement. L'industrialisation était donc promue dans le but de tirer profit des abondantes ressources halieutiques alors disponibles. Cependant, l'essor économique escompté n'a pas eu lieu et l'approche de développement s'est tournée vers une stratégie rurale intégrée où l'accent est mis sur la communauté tout entière. Cela visait à améliorer les revenus et la qualité de vie à travers l'assistance technique et la participation active de la population de pêcheurs et de la communauté.

Dans ce contexte, l'accent était initialement mis sur le concept de Centre Communautaire des Pêches (CCP) en tant que moyen de promotion du développement de la pêche artisanale. Mais, il s'est avéré que la présence d'un ensemble d'installation et de services réunis pour satisfaire les besoins locaux ne garantissait nullement que les structures/installations seraient utilisées ou que le développement allait se produire. La participation active de la population de pêcheurs et la mobilisation des ressources locales et communautaires étaient un impératif en vue d'assurer la durabilité des initiatives entreprises par les projets de développement et/ou la communauté.

Jusque-là et d'une façon générale, le Programme DIPA a travaillé dans un contexte de ressource de pêche abondante ou apparemment adéquate avec une faible pression démographique. Le scénario est cependant en train de changer et il faudra bientôt faire face à la triple contrainte de la réduction de stocks de poisson, de la dégradation de l'environnement et de la pression d'une population croissante. Comme cela s'est passé dans bien d'autres secteurs, il faut s'attendre à ce que d'autres couches de la population découvrent une nouvelle raison de vivre dans la pêche artisanale renforçant aussi la concurrence pour les ressources entre les artisans pêcheurs à laquelle s'ajoute la concurrence déjà existante entre les pêches artisanale et industrielle avec leur effet conséquent sur l'environnement.

Ce scénario requiert la mise en oeuvre continue de la stratégie intégrée qui reste valable pour le développement des pêches artisanales, mais avec un nouveau compromis: l'accent sur les éléments et les mécanismes qui favorisent la durabilité des initiatives, sur une pêche responsable, sur les mécanismes pouvant favoriser la décentralisation du pouvoir et des prises de décision par la communauté locale en ce qui concerne l'aménagement des ressources et le développement, et sur le renforcement des capacités nationales pour un aménagement et un développement durables et équitables des ressources, ainsi que sur la consolidation des acquis.

L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

Ainsi, l'objectif de développement de la troisième phase du Programme DIPA qui a débuté le 1er juillet 1994 est d'assurer à vingt pays côtiers d'Afrique de l'Ouest un développement et un aménagement durables de leur pêche artisanale en vue de maximiser les avantages sociaux et économiques des communautés de pêcheurs en termes d'emploi, de protéines et de revenus. Ceci se fera selon une approche intégrée et participative en mettant l'accent sur l'équité, le rôle des femmes, le transfert de technologie, la protection de l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Les objectifs immédiats sont:

1. identifier, évaluer et diffuser les stratégies et mécanismes d'aménagement et de développement durables de la pêche artisanale au sein des communautés de pêcheurs;

2. améliorer les compétences du personnel des Départements des Pêches nationaux en matière de planification du développement et d'aménagement de la pêche artisanale;

3. renforcer les compétences techniques dans les disciplines de la pêche, principalement en technologie de la pêche et du poisson;

4. améliorer l'échange d'information et d'expériences relatives à la pêche artisanale dans la région;

5. promouvoir la collaboration régionale et sous-régionale pour le développement et l'aménagement des pêcheries artisanales.

Dans ce contexte, le Programme DIPA abordera, au cours de son intervention les principaux aspects suivants:

- assistance à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de développement claire et cohérente en faveur du secteur;

- conseils en matière d'aménagement et d'allocation des ressources entre les différentes flottes de pêche artisanale et industrielle, nationale et étrangère;

- implication des utilisateurs dans la conception et la gestion des infrastructures à terre;

- suivi de l'évolution du secteur par la mise en oeuvre d'un système d'indicateurs économiques adapté aux disponibilités financières et humaines;

- amélioration des technologies de captures en fonction des ressources disponibles;

- augmentation de la valeur du produit final par l'amélioration du traitement et de la commercialisation;

- promotion du développement communautaire en accord avec les leçons tirées des Phases I et II, et orienté vers la durabilité des actions entreprises;

- amélioration du système d'information/communication du Programme.

Il est attendu qu'à la fin de la troisième phase du Programme DIPA, la région disposera d'un noyau d'experts orientés vers les activités de terrain, capables de répondre aux défis du secteur de la pêche artisanale et de favoriser son développement dans leur pays en conformité avec les aspirations et besoins des artisans pêcheurs.

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
Rapport de l'atelier	4
Annexes	
1. Liste des participants	7
2. Groupe de Travail sur la disponibilité et les besoins en capitaux : méthodologie et leçons tirées des études de cas (DIPA/WP/65) **par Benoît Horemans, Moustapha Kébé et W. Odoi-Akersie**	13
3. La politique fiscale et le secteur des pêches artisanales au Ghana et au Sénégal (DIPA/WP/90) **par Kofi N. Afful et Moustapha Kébé**	16
4. Considérations théoriques et implications pratiques des subventions au secteur des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA/WP/91) **par Benoît Horemans**	18
5. Groupe de Travail sur les coûts et revenus en pêche artisanale en Afrique de l'Ouest: méthodologie et problèmes rencontrés au cours de l'enquête (DIPA/WP/72) **par Alhaji Jallow**	20
6. Coûts et revenus en pêche artisanale: méthodologie et leçons tirées des études de cas (DIPA/WP/100) **par Foday Turay et Karin Verstralen**	23
7. Utilisation du revenu du capital en pêche artisanale	
(i) Le cas des armateurs de Hann, Sénégal (DIPA/WP/92) **par Yoro Diaw Ndiaye**	26
(ii) Etude de cas des armateurs d'Elmina, Ghana (DIPA/WP/106) **par Doris Abena Yeboah**	26
8. Etudes sur les coûts et revenus dans la transformation et la commercialisation du poisson **par Yao Kouakou, N'nah Cissé Touré, Catherine Isebor et Karin Verstralen** (DIPA/WP/108)	28
9. Systèmes de crédit et d'épargne en pêche artisanale au Ghana (DIPA/WP/107) **par Alabi Bortey**	33
10. Systèmes de crédit et d'épargne dans la pêche artisanale au Sénégal (DIPA/WP/115) **par Yoro Ndiaw Ndiaye**	35
11. Taux de change officiels des monnaies nationales et du dollar EU (avril 1997)	37

INTRODUCTION

Une meilleure connaissance de la situation socio-économique des communautés de pêche artisanale est devenue essentielle dans la planification du développement et de l'aménagement des pêches. Elle est d'autant plus importante que l'amélioration du niveau de vie des membres de ces communautés, qui est un objectif valable et fréquemment cité par les gouvernements, peut être incompatible avec d'autres objectifs comme la création d'emplois, l'accroissement de la production de poisson pour les marchés locaux, l'obtention de devises étrangères par l'exportation ou la maximisation des bénéfices économiques produits par le secteur.

C'est pourquoi, depuis le début de sa troisième phase, le Programme DIPA a décidé de porter une attention toute particulière à ces aspects.

En mars 1994, c'est-à-dire trois mois avant le début de cette troisième phase, le Programme DIPA a organisé la première réunion du Groupe de Travail sur les besoins et la disponibilité en capital dans le secteur de la pêche artisanale. Les participants étaient des économistes ayant en commun un intérêt précis pour le financement du secteur. Lors de la huitième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme, qui s'est tenue en novembre 1994 à Pointe-Noire, Congo, les participants ont eu l'occasion de revoir les résultats de deux études de cas qui avaient été analysées en octobre par le Groupe de Travail *(DIPA/WP/65)*.

Les aspects relatifs à la politique fiscale ont également fait l'objet d'un examen attentif. Deux études de cas ont été menées sur ce sujet *(DIPA/WP/90)*, ainsi qu'une analyse des implications théoriques et pratiques des subventions *(DIPA/WP/91)*. Par ailleurs, *La Lettre du DIPA N°23* de septembre 1994 a consacré son édition à l'impact de la dévaluation du franc CFA dans les pays de la région.

Des études d'une durée de douze mois sur les coûts et revenus des principaux types d'unité de pêche artisanale ont débuté en 1995 après la première réunion d'un Groupe de Travail créé à cet effet *(IDAF/WP/72)*. La méthodologie avait été développée et testée au port de Cotonou, Bénin, de janvier à décembre 1994 *(DIPA/WP/67)*. Après une réunion de suivi en 1996 dont il avait été fait rapport lors de la dixième réunion des Fonctionnaires de Laison en décembre 1996 à Lomé, Togo, la troisième réunion du Groupe de Travail a pu analyser en 1997 les résultats des études de terrain dans 9 pays de la région *(DIPA/WP/100, DIPA/WP/103)*. Une des recommandations des participants a été la réalisation d'études de coûts et revenus des transformatrices et mareyeuses *(DIPA/WP/108)*. Des éléments sur les revenus des femmes dans les communautés de pêche avaient également été recueillis en 1994 au Cameroun *(DIPA/WP/62)* et en 1996 au Nigéria *(DIPA/WP/94)*.

Un sujet de préoccupation concerne l'utilisation des revenus que les armateurs retirent de leur activité professionnelle. Ceci a fait l'objet de deux études de cas *(DIPA/WP/92, DIPA/WP/106)*.

Deux études des systèmes de crédit et d'épargne dans la pêche artisanale ont également été menées *(DIPA/WP/107, DIPA/WP/115)*

On notera, enfin, que le Programme a cherché à promouvoir la collecte d'informations socio-économiques fiables lors de la réalisation des enquêtes-cadres qu'il a aidé les Directions des Pêches à effectuer au Cameroun (1995, *DIPA/WP/75*), à Sao Tomé et Principe (1995, *DIPA/WP/68*), au Togo (1996, *DIPA/WP/102*), au Congo (1996), en République Démocratique du Congo (1996, *DIPA/WP/101*), au Bénin (1997, *DIPA/WP/109*), en Guinée Bissau (1997), en Guinée (1997) et en Gambie (1997).

Le choix du thème de l'atelier "Aspects socio-économiques de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest" est donc le résultat du travail d'investigation systématique réalisé depuis 1994 dans ce domaine par le Programme DIPA en collaboration avec de nombreux partenaires dans la région. La Figure 1 illustre schématiquement les relations entre les différentes études socio-économiques réalisées par le Programme.

L'objectif de l'atelier est de faire le point sur l'état des connaissances relatives à la situation socio-économique des différents opérateurs de la pêche artisanale ouest-africaine. Les principaux auteurs des études de référence menées depuis 1994 ont été invités, ainsi que des armateurs, des mareyeuses et des transformatrices de poisson.

Les résultats attendus de l'atelier sont (i) une analyse des données disponibles sur la situation socio-économique des communautés de pêche artisanale, (ii) des recommandations concrètes pour une amélioration durable de leurs conditions de vie et de travail, (iii) une discussion critique des méthodologies utilisées lors des enquêtes de terrain et (iv) des propositions de suivi.

Les documents présentés ci-après sont destinés à alimenter les discussions lors de l'atelier. Il s'agit de brèves synthèses d'études qui ont été publiées ou qui sont en instance de publication par le Programme. La priorité a été donnée à la présentation résumée des principaux résultats.

Figure 1.

SCHEMA DES FLUX FINANCIERS EN PECHE ARTISANALE

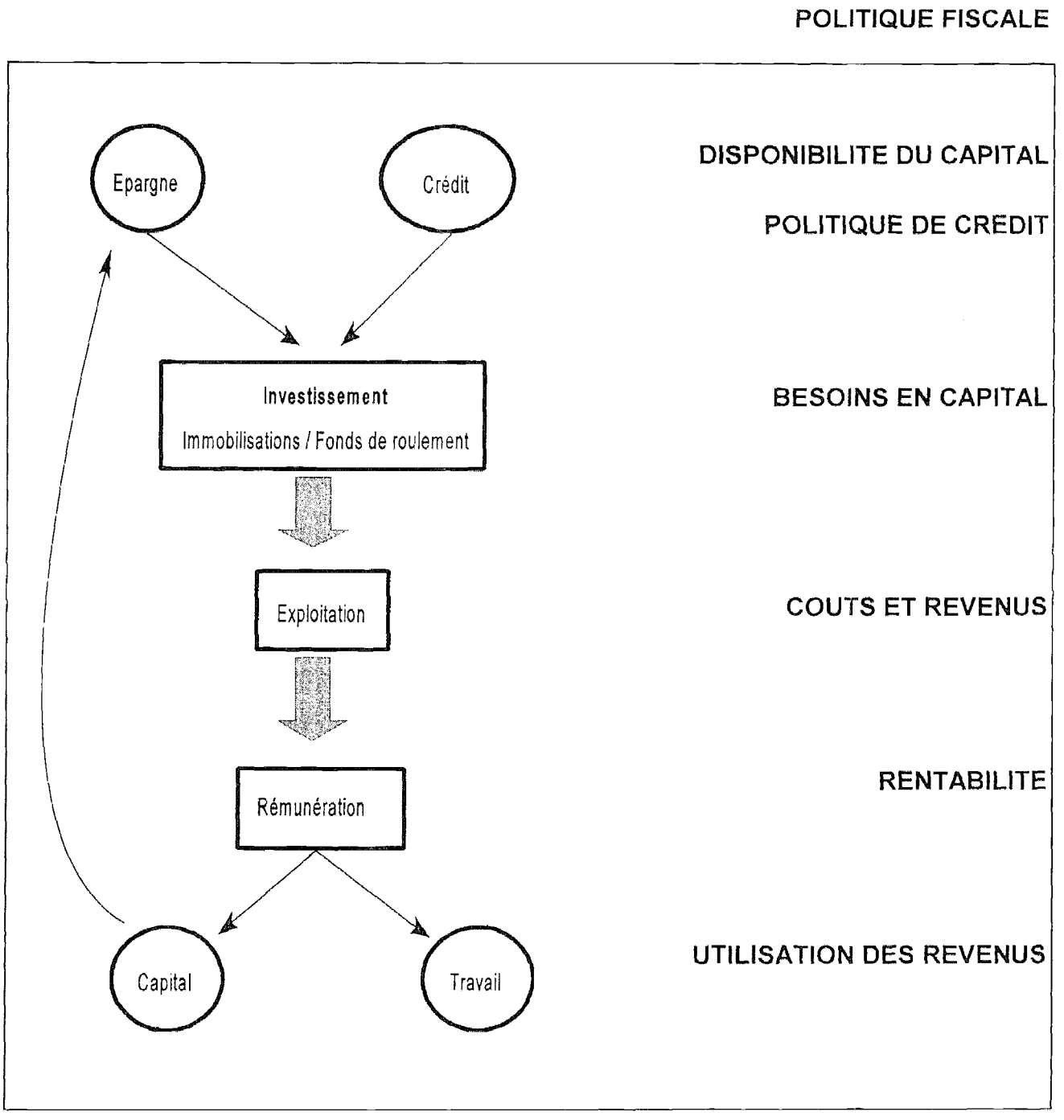

Atelier sur les Aspects Socio-économiques de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest

1. Depuis 1994, le Programme DIPA a mis en oeuvre des Groupes de Travail sur les besoins et la disponibilité en capital, les études sur les coûts et revenus, et le rôle des femmes dans la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Les membres de ces Groupes de Travail ont conduit des études sur les besoins et la disponibilité de capitaux, les politiques fiscales, l'utilisation des revenus des armateurs, l'épargne et le crédit au Ghana et au Sénégal; les coûts et revenus des unités de pêche dans neuf pays; et les coûts et revenus de la transformation et la commercialisation du poisson au Nigéria, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Les rapports de ces études et le document technique du Programme DIPA sur les implications des subventions à la pêche artisanale ont constitué les documents de travail de l'atelier.

2. Après une brève présentation par le Secrétariat des études sur les besoins et disponibilité en capital dans les pêches artisanales comme fondement des études précitées, le modérateur de l'atelier, Mr. A. Jallow, socio-économiste du DIPA, a expliqué la méthodologie développée par le Programme et utilisée pour l'étude sur les coûts et revenus.

3. Les études sur les coûts et revenus en Guinée, au Ghana et au Sénégal ont été présentées par les coordonnateurs nationaux de ces études. Ils ont tous révélé, d'après leurs résultats, que la pêche artisanale est profitable et qu'il y a la possibilité pour les pêcheurs d'épargner. Ils ont également démontré l'importance des coûts du carburant et de la diminution des ressources halieutiques sur les profits à tirer des opérations de pêche artisanale.

4. Les résultats des études sur l'utilisation des revenus des propriétaires au Ghana et au Sénégal ont démontré que, généralement, les pêcheurs artisans réalisent des profits et doivent pouvoir couvrir leurs coûts fixes et variables. Il a été également démontré que les problèmes des armateurs sont un manque de connaissance dans la gestion de leur entreprise de pêche, notamment pour économiser en prévision de la basse saison et du remplacement de l'équipement ainsi qu'une confusion entre les revenus personnels et ceux du capital.

5. Les études sur les coûts et revenus des transformatrices et des commerçantes de poisson au Nigéria, en Côte d'Ivoire et en Guinée ont montré que la rentabilité de la transformation et de la commercialisation du poisson est élevée et dépend des espèces de poisson utilisées, du degré de transformation, de l'approvisionnement en poisson, de l'accès aux marchés et de la technologie utilisée. En dehors du fait qu'elles dépensent leurs revenus pour l'entretien de la maison et les obligations sociales telles que la nourriture, l'éducation, l'habillement et les cérémonies, les femmes réinvestissent une part significative de leurs bénéfices dans la pêche et les activités connexes. L'épargne et les contributions à diverses associations informelles aident les femmes à contrôleur leurs revenus et leurs dépenses.

6. Le Programme DIPA a identifié des subventions dans les politiques de développement de la pêche artisanale de quelques pays de la région. Celles-ci prennent principalement la forme d'exemption de taxes sur le carburant, les filets de pêche et les moteurs hors-bord. L'étude sur la politique fiscale conduite au Sénégal montre que les subventions du carburant et du matériel de pêche ont été introduites pour motoriser le unités de pêche et améliorer les conditions de travail des pêcheurs. Cependant, le niveau d'exploitation actuel des ressources

rend les subventions inadéquates. Mais le fait de les enlever affecterait les revenus et causerait des problèmes sociaux. Au Ghana, la subvention du carburant a été introduite en 1992 et retirée en 1994. Durant cette période, on a assisté à une forte hausse de la consommation de carburant qui n'est pas comparable de la consommation de carburant qui n'a pas entraîné une hausse des débarquements. En conséquence, on présume que cet avantage a été mal utilisé.

7. Les études réalisées au Sénégal et au Ghana sur le crédit et l'épargne décrivent les systèmes institutionnels de crédit dans ces deux pays. Elles confirment la nécessité d'un crédit institutionnel pour la pêche artisanale vu l'importance des coûts d'investissement qui ne peuvent pas être entièrement satisfaits par le crédit informel. Néanmoins, des considérations de crédit adopté doivent être pris en compte dans le crédit à la pêche artisanale, à cause des caractéristiques de ce sous-secteur, telles que le risque propre à la pêche les variations saisonnières de la production et la migration des pêcheurs. Ces mesures particulières doivent notamment concerner le niveau de l'apport personnel, le différé et la durée de remboursement.

8. Les présentateurs des études socio-économiques ont été vivement remerciés pour la qualité de leurs documents et de leurs exposés illustrés par des supports visuels.

9. Les participants ont apprécié les méthodologies utilisées lors de la réalisation des études présentées lors de l'atelier. Ils ont, en particulier, apprécié que les membres des communautés de pêche aient été étroitement associés à la collecte et à l'analyse de l'information. Ils ont cependant estimé que les enquêtes sur l'utilisation des revenus des transformatrices et mareyeuses auraient tiré profit d'une couverture sur 12 mois afin de prendre en compte les variations saisonnières.

10. Les représentants des pêcheurs ont confirmé les résultats des enquêtes de coûts et revenus. Ils ont insisté sur la nécessité de l'épargne en raison du caractère saisonnier de leur activité. Ils ont exprimé le souhait d'être formés en simple comptabilité et à la gestion de petites entreprises afin de tirer profit de l'exploitation de leur unité de pêche et de faire face à leur éventuelle obligation vis-à-vis des banques.

11. Le représentant de l'Angola a indiqué qu'un programme d'enquêtes sur les coûts et revenus en pêche artisanale va bientôt démarrer dans son pays. Il a demandé, dans ce cadre, de pouvoir bénéficier de l'expérience des pays de la région qui ont introduit avec succès les carnets de notes pour l'enregistrement par les armateurs eux-mêmes de leurs dépenses et revenus.

12. Ayant constaté que dans une situation de libre accès à la ressource, ce qui est le cas dans tous les pays de la région, les subventions des intrants conduisent à terme à la surexploitation des ressources halieutiques, les participants ont recommandé que les pêcheurs soient clairement informés des objectifs et de la durée limitée de ces subventions lorsqu' elles se révèlent un instrument approprié de développement.

13. Les participants ont noté que des instruments plus appropriés que les subventions sont disponibles et pourraient être utilisés pour le développement et l'aménagement des pêches artisanales. Il s'agit, notamment, des améliorations technologiques (moteur hors-bord diesel, dispositif de concentration du poisson (DCP), carburant amélioré, etc.), l'utilisation plus

rationnelle des outils de production, la construction des infrastructures nécessaires, une meilleure gestion des unités de pêche et des ressources halieutiques.

14. Les pêcheurs présents ont confirmé leur méfiance à l'égard des institutions bancaires en raison, notamment, de la perte de leur épargne lors de la faillite de certaines d'entre elles. Ils ont, par ailleurs, exprimé leur volonté d'épargner et décrit les systèmes informels qu'ils utilisent comme les tontines, les coopératives d'épargne et de crédit, et les caisses de proximité.

15. La nécessité d'organismes intermédiaires entre les institutions bancaires et les opérateurs individuels a été soulignée. Les avantages de ces mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédit sont nombreux : une relation de confiance avec les membres des communautés de pêche, une bonne connaissance des opérateurs, une capacité à collecter l'épargne a un faible coût. Elles pourraient donc avantageusement être l'interlocuteur privilégié des institutions nationales de crédit pour le financement de la pêche artisanale. Dans ce cadre, les participants ont recommandé que le Programme DIPA étudie attentivement le cas de la Mutuelle d'épargne et Crédit de Hann au Sénégal et, en particulier, ses rapports avec les opérateurs économiques et avec la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal).

16. Les participants ont conclu des différentes études qu'en général, le secteur de la pêche artisanale est rentable si les unités sont bien gérées. Ils ont souhaité que se produise un changement d'attitude de la part des pêcheurs qui doivent se considérer comme des opérateurs économiques responsables, notamment en matière de remboursement des crédits, ainsi que de la part des administrations des pêches qui devraient les considérer comme de véritables partenaires à qui devrait être assuré l'accès équitable aux moyens de production et aux marchés financiers.

17. Les participants ont été informés de l'existence de certaines publications de la FAO concernant le crédit à la pêche artisanale. Les requêtes concernant ces documents pourront être adressées au Programme DIPA qui transmettra. Le Secrétariat a par ailleurs, informé les participants que le Programme a préparé, dans le cadre du Groupe de Travail sur les besoins et la disponibilité en capital, une bibliographie annotée de documents relatifs au financement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cette bibliographie sera bientôt publiée dans la série des Rapports Techniques du DIPA.

Liste des participants à la onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison et à l'Atelier

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
MAURITANIE	MEYMOUN	Mohamed Lemine	Ingénieur, Chef de Service	MDPEM/DPA/SPC B.P. 6511 Nouakchott	578.92		
MAURITANIE	MOCTAR NECH	Nedwa	Directrice, ONG MAURITANIE 2000	B.P. 4242 Nouakchott	552.88	546.31	
CAP-VERT	MONTEIRO	Carlos Alberto	Biologiste, Chef Division Statistique, INDP	INDP B.P. 132 Sao Vicente	31.33.30	31.16.12	
SENEGAL	NDIAYE	Ousmane	Chef Division Pêche Artisanale	Direction de l'Océanographie et des Pêche Maritimes 1, Rue Joris B.P. 289 Dakar	821.65.78 821.27.75	821.47.58 821.88.76	
SENEGAL	NDIAYE	Yoro Diaw	Coordonnateur Unité de Pêche Artisanale Crédit Agricole	45, Av. Al. Sarault B.P. 3890 Dakar	839.36.57 839.36.36	822.26.26	
SENEGAL	KEBE	Moustapha	Chef du Bureau d'Analyses Macro Economiques	BAME/ISRA B.P. 3120 Dakar	832.23.13	832.33.61	Kebe@orstom. dakar.sn
GAMBIE	NJIE	Momodou	Fisheries Officer	Fisheries Department 6, Marina Parade, Banjul	22.87.47 22.93.27 22.33.73	22.41.54	
GUINEE-BISSAU	DE BARROS	Domingos	Directeur Générale de la Pêche Artisanale	B.P. 102 Bissau	20.12.73	20.16.84	

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
GUINEE	DIALLO	Mamadou Oury	Economiste Chercheur	CNSHB, Boussoura B.P. 3738 Conakry	46.44.91		
GUINEE	CAMARA	Fodé Ali	Chef du Centre de Pêche, Kaback	Direction de la Pêche Maritime	FAO BP. 633 Conakry		
GUINEE	TOURE	N'Nah Cissé	Biologiste	Pêche Maritime B.P. 307 Conakry	41.52.27 41.52.28	41.35.23	
LIBERIA	FLOWERS	Isaac	Director of National Fisheries	c/o FAOR Monrovia	22.61.94 22.61.95		
CAMEROUN	SANZHIE BOKALY	Raymond	SE/CDPM	B.P. 1846 Douala	42.46.24	42.40.64	
SIERRA LEONE	FORDE	Alexander Coulson Vidal	Ag. Deputy Director of Fisheries	Marine House OldRailway line Brookfields, Freetown	24.21.17		
COTE D'IVOIRE	KONAN	Angaman	Chef du Projet Pêche Aby	B.P. 84, Adiaké	53.70.29		
COTE D'IVOIRE	KOUAKOU	Yao	Chef Service Statistique	Projet Pêche Lagune Aby B.P. 84 Adiaké	53.70.65		
COTE D'IVOIRE	DOUMBIA	Mamadou	Sous-Directeur des Pêches	Direction de l'Aquaculture et des Pêches B.P. V 19 Abidjan			

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
GHANA	BORTEY	Alabi	Assistant Director	Dept. of Fisheries P.O. Box 630 Accra	77.60.71 77.60.72	77.60.05	
GHANA	ANYANE	George	AG. Director	Dept. of Fisheries P.O. Box 630 Accra	77.23.02	77.60.05	
GHANA	YEBOAH	Doris	Economist FSCBP	Dept. of Fisheries P.O. Box 630 Accra	77.60.71 77.60.72	77.60.05	
GHANA	BRAIMAH	Lawrence Issah	Project Coordinator IDAF. Yeji	P.O. Box 1628 FAO. Accra	568.22.031	568.22.031	IDAF.YEJI@ africaonline.com
TOGO	DENKE	Abékoué Marius	Directeur de l'Elevage et de la Pêche	B.P. 4041 Lomé	21 36 45	21 71 20	
CAMEROUN	BABA	Malloum Ousman	Directeur Adjoint des Pêches	MINEPIA Yaoundé	31 60 49	22 14 05	
CAMEROUN	BILLE	Isaac	Ingénieur Agro-Halieute Directeur MIDEPECAM	01 B.P. 121 Douala	42.40.33	42.61.97	
CAMEROUN	MBIME	Emmanuel	Pêcheur	B.P. 55 Mouanko	42.72.50		
BENIN	FOUSSENI ALLASSANE	Souradjou	Agent Technique de Développement Rural	Direction des Pêches 01 B.P. 383 Cotonou	33.15.51 33.18.31	33.59.96	

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
BENIN	OUAKE	Joseph	Directeur des Pêches	Direction des Pêches 01 B.P. 383 Cotonou	33.15.51 33.18.31	33.59.96	
SIERRA LEONE	TURAY	Foday	Economist	Dep. of Econ. FBC University of Sierra Leone, Freetown			
BENIN	VERSTRALEN	Karin	APO Socio-Economiste	DIPA FAO B.P. 01 1369 Cotonou	33.09.25	33.05.19	dipafao@bow.intnet.bj
BENIN	LASSISSI	Akambi	Expert en Communication	DIPA FAO B.P. 01 1369 Cotonou	33.09.25	33.05.19	dipafao@bow.intnet.bj
BENIN	GALLENE	Jean	Technologiste des Pêches	DIPA FAO B.P. 01 1369 Cotonou	33.09.25	33.05.19	dipafao@bow.intnet.bj
NIGERIA	ADEBIYI	Olawandé	Assistant Director Head of Artisanal Division	Fed. Dept. of Fisheries PMB 12529 Victoria Island, Lagos	61.62.47 61.45.37		
NIGERIA	ONABANJO	Margaret	National Coordinator IFAD Artisanal Fisheries Dev. Proj.	Fed. Dept. of Fisheries Oran Street Wuse Zone 1 Abuja	234 5129	234 6425	
NIGERIA	ISEBOR	Catherine	Senior Research Scientist	NIOMR PMB 12729 Victoria Island, Lagos	619.517	619.517	NIOMR@linkserve.com.ng
BENIN	JALLOW	Alhaji	Socio-Economist	DIPA FAO B.P. 01 1369 Cotonou	33.09.25	33.05.19	dipafao@bow.intnet.bj

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
GUINEE EQUATORIALE	BIKORO	Eko Ada	Ing. Technique Pêche	Bioko Norte Malabo	9.2526		
SAO TOME & PRINCIPE	ANIBAL	Olavio	Ing. Technique de Pêche, Statisticien	Direction des Pêches B.P. 59 Sao Tomé	12. 22091	12.21095	
SAO TOME & PRINCIPE	TEIXEIRA	Manuel	Biologiste Chargé de Socio-Economise de Pêche	Direction des Pêches B.P. 59 Sao Tomé	12.22091	12.21095	
GABON	ONDOH	Robert	Directeur des Pêches Artisanales	DGPA B.P. 9498 Libreville	75.37.87 74.89.92	76.46.02	
R. D. CONGO	KISALIMA	Katsango	Chef de Division/ SENADEP	SENADEP c/o FAO B.P. 16096 Kinshasa I	33.436	43.353	
ANGOLA	SALAVISA	Joaquim	Directeur IPA	Rua José Pedro Tula 36 X 38 Luanda	39.30.39	39.30.39	
ANGOLA	LARTIGUE	Jean-Philippe	Conseiller Technique	MCAC Ambassade de France CP. 707 Luanda	39.30.39	39.30.39	
CAMEROUN	NJOCK	Jean-Calvin	Directeur des Pêches	MINEPIA/DIRPEC Yaoundé	31.60.49	22.14.05	

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOM/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADRESS	TEL.	FAX.	E-MAIL
BENIN	AMOUSSOUGBO	Augustin	Pêcheur	B.P. 03-3475 Cotonou	32.43.17 30.54.11		
CAMEROUN	N'DOUMBE	Louis Arthur	Pêcheur	B.P. 48 Kribi	46.17.58		
CAMEROUN	NGIAMBA	Thérèse	Pêcheur	B.P. 112 Kribi			
CAMEROUN	MBENGANG	Pierre Vincent	Pêcheur	B.P. 28 Kribi			
CAMEROUN	BONDJA	Monique	Economiste Chef de Service Recherche Appliquée et Documentation	MINEPIA/DIRPEC Yaoundé	31.60.49	22.14.05	
FAO ROME	PRADO	Joël	Division Industries de la Pêche	FIIT FAO Via delle Terme di Caracalla 00100 Rome (ITALY)	570 54931	570 55188	Joël.Prado@ fao.org
FAO ROME	JOHNSON	Jan	Division Industries de la Pêche	FIIT FAO Via delle Terme di Caracalla 00100 Rome (ITALY)	6570 54734		Jan.Johnson@ fao.org
DIPA	HOREMANS	Benoît	Chef d'Equipe/ Planificateur des Pêches	DIPA FAO B.P. 01 1369 Cotonou	33.09.25	33.05.19	dipafao@bow. intnet.bj

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DISPONIBILITE ET LES BESOINS EN CAPITAUX : METHODOLOGIE ET LEÇONS TIREES DES ETUDES DE CAS (DIPA/WP/65)

par

Benoît Horemans, Moustapha Kebe et W. Odoi-Akersie (décembre 1994)

Le système financier actuel des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest est un volet auquel on n'a pas accordé suffisamment d'attention dans l'élaboration des politiques de développement. La mauvaise compréhension de ce système a souvent entraîné sur le terrain des actions peu satisfaisantes. Pendant ce temps, le secteur informel continue d'être la principale source de financement des pêches artisanales dans la sous-région, et au même moment le taux de remboursement du crédit institutionnel par les opérateurs des pêches artisanales demeure généralement très bas.

Pour compléter les informations dont disposent déjà les décideurs de politique de développement, le Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) a mis sur pied un Groupe de Travail sur la Disponibilité et les Besoins en capitaux des pêches artisanales. Les membres de ce Groupe sont des économistes expérimentés et qui s'intéressent au développement des pêches artisanales, en particulier à leur financement. Ils travaillent:

- dans des instituts de recherche (en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal),
- dans les caisses nationales d'épargne et de crédit (à Sao Tomé et Principe et au Sénégal),
- dans les banques internationales de développement (BAD, BDEAC).

Ce Groupe a pour objectifs :

(i) d'élaborer une méthodologie simple mais efficace afin de faciliter l'identification des besoins en capitaux du sous-secteur des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest;
(ii) de concevoir une méthodologie d'identification de la disponibilité des capitaux en fonction des différentes sources de financement;
(iii) d'analyser les résultats des deux études de cas qui s'effectueront au Sénégal et au Ghana;
(iv) de préparer un document indiquant dans quelle mesure le manque de capitaux pourrait entraver le développement du secteur;
(v) de formuler une méthodologie d'étude des politiques fiscales au profit du sous-secteur.

Le présent rapport examine les résultats des trois premières activités évoquées ci-dessus.

Lors de la première réunion tenue à Cotonou du 8 au 10 mars 1994, les participants ont fait une typologie des besoins en capitaux des différents opérateurs du sous-secteur ainsi qu'un inventaire des différentes sources de financement formel et informel.

Pour préparer les études de cas à effectuer au Sénégal et au Ghana, le Groupe de Travail a examiné les informations disponibles dans les deux pays. Ceci a permis :

- de sélectionner un échantillon de sites de pêche,
- de stratifier les unités d'observation,
- de définir la procédure d'échantillonnage, et
- d'énumérer les différents types d'informations à inclure dans le questionnaire.

Lors de la collecte des données effectuée en août et septembre 1994, un total de 190 et 177 armateurs/gérants ont été interrogés respectivement au Sénégal et au Ghana. Au Sénégal, l'enquête a abouti, pour la première fois, à :

- l'évaluation de la disponibilité des capitaux,
- l'actualisation des besoins en capitaux suite à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et
- la vérification de la fiabilité des données régulièrement collectées sur les sites de débarquement.

Au Ghana, l'étude a permis :

- l'actualisation de l'enquête de 1986 sur les besoins en capitaux,
- l'analyse de la rentabilité des différentes unités de pêche, et
- l'évaluation de la disponibilité des capitaux dans le sous-secteur.

Les résultats de ces études de cas furent analysés par le Groupe de Travail lors de sa deuxième réunion tenue encore à Cotonou du 18 au 20 octobre 1994.

Une leçon importante tirée de cet exercice est que ce type d'enquête ne peut que servir de complément au suivi régulier du sous-secteur en termes de capture, d'effort de pêche et de revenu. En ce qui concerne la présente enquête, elle a permis d'identifier les sources de financement et d'établir le degré de rentabilité de l'investissement et la distribution du revenu aux différents facteurs de production.

Il apparaît aussi que les informations sur les besoins en capitaux devraient être collectées en utilisant une autre procédure. Une étude annuelle des principaux importateurs et fabricants de matériels et équipements de pêche semble être plus appropriée. Ceci permettra d'évaluer :

- le montant actuel des investissements sur la base des achats effectués au cours de l'année,
- un taux de dépréciation standard pour chaque composante de l'unité de pêche et leurs coûts de remplacement.

Le capital lui-même n'est pas un élément fixe; il change régulièrement et l'enquête effectuée à un seul endroit ne peut pas révéler une vraie image de sa nature dynamique. Pour mieux évaluer les flux de capitaux, le Groupe de Travail a alors recommandé le suivi de quelques unités de pêche (50 en ce qui concerne le Sénégal) pour une période d'un an.

Les enquêtes futures devraient aussi fournir des informations supplémentaires telles que le degré de risque, l'appartenance de l'armateur/gérant à un groupe qui pourrait lui garantir un prêt en banque, la capacité d'épargne et son rôle dans la substitution des investissements.

Ces études de cas ont décelé les capitaux investis dans le sous-secteur à un moment donné. Mais les banques primaires demandent une série de données chronologiques afin d'évaluer la

solvabilité des emprunteurs potentiels. Cependant, les résultats de ces études ont donné une image réaliste du statut économique et social du sous-secteur des pêches artisanales et par conséquent, devraient permettre aux banques d'avoir une meilleure compréhension du contexte dans lequel opère chacun des opérateurs de la pêche artisanale.

D'autres actions complémentaires de suivi, recommandées par le Groupe de Travail, se rapportent surtout à l'étude du financement institutionnel des pêches artisanales au Sénégal et l'inclusion des volets relatifs au financement des pêches artisanales dans l'enquête socio-économique demandée par la Direction des Pêches de Sao Tomé et Principe. Le Groupe de travail a aussi montré la nécessité d'effectuer des études de cas sur la politique fiscale, son 5eme objectif au début de l'année 1995. Ces études doivent se faire d'abord au Ghana et ensuite au Sénégal.

LA POLITIQUE FISCALE ET LE SECTEUR DES PECHES ARTISANALES AU GHANA ET AU SENEGAL (DIPA/WP/90)

par

Kofi N. Afful et Moustapha Kebe (octobre 1996)

Ce rapport contient deux documents produits par le Groupe de Travail du DIPA sur la Disponibilité et les Besoins en Capitaux des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Ces documents relatifs à la politique fiscale appliquée au secteur des pêches au Ghana et au Sénégal ont été conçus comme des exemples de méthodologie que peuvent utiliser les Administrations des Pêches dans d'autres pays de la sous-région.

Le premier document décrit les effets de la politique fiscale dans son ensemble sur le Redressement Economique et les Programmes d'Ajustement Structurel mis en oeuvre au Ghana depuis 1983, dans le secteur des pêches.

La faible performance persistante de l'économie ghanéenne avant 1983 a conduit à la mise en oeuvre des politiques de réforme économique dont les conséquences sur le secteur des pêches sont entre autres : la suppression du contrôle des prix et taux de change, le gel de recrutement du personnel dans la fonction publique et la libéralisation du commerce. Le secteur des pêches, qui comporte des unités de pêche artisanales, semi-industrielles et industrielles, est une importante composante du Produit Intérieur Brut, source d'emplois, de protéines animales à bon marché et de devises pour l'économie nationale.

Les réformes de politique fiscale ont eu pour effets :

- d'importantes augmentations du prix de poisson comparé à celui des intrants de pêche, et
- l'affaiblissement de la capacité institutionnelle de la Direction des Pêches à assurer une gestion et un développement effectifs des pêches.

Comme on pourrait s'y attendre, la subvention au carburant pré-mélangé introduite dans la pêche artisanale en 1992 a augmenté la consommation en carburant de 1,68 litre par tonne de poisson capturé en 1991 à 3,00 litres en 1992 et 5,31 litres en 1993. Ce plan de subvention a coûté au gouvernement au moins 14,6 milliards de cédis en 1992 et 21 milliards de cédis en 1993, soit respectivement 3,4 % et 3,2 % du total des dépenses publiques. Toutefois, la suppression en 1994 de la subvention au carburant a eu des conséquences néfastes sur le bénéfice généré par la pêche artisanale au point d'occasionner des pertes.

Le deuxième document relatif au Sénégal porte aussi sur les impacts de la politique fiscale sur les pêches artisanales maritimes en vue de définir l'impact d'une stratégie de suppression éventuelle du soutien financier indirect de l'Etat.

Comme dans le cas du Ghana, la baisse de performance de l'économie sénégalaise avant la fin des années 1970 a obligé le gouvernement à adopter des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et monétaire dont les éléments sont, entre autres, la libéralisation du commerce, la privatisation et la dévaluation. Comparée au Ghana, la contribution du secteur des pêches, et plus particulièrement le sous-secteur artisanal, à l'économie sénégalaise est plus élevée,

en termes de Produit Intérieur Brut, d'emplois, de devises à l'exportation et de sécurité alimentaire. Ceci a été possible, en partie, grâce à l'appui technique et financier de l'Etat à la production et à la commercialisation du poisson.

Le gouvernement sénégalais apporte une assistance financière indirecte à la pêche artisanale sous forme d'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, de taxes douanières et des taxes à l'importation sur les moteurs hors-bord, les filets et le carburant. La subvention annuelle indirecte aux pêches artisanales maritimes s'élève respectivement à 5,8 milliards de Francs CFA pour le carburant, 2,01 milliards de Francs CFA pour les moteurs hors-bord, et 0,69 milliard de Francs CFA pour les filets (soit au total 8,5 milliards de Francs CFA).

La dévaluation du Franc CFA, entraînant une augmentation relativement importante des coûts d'investissement et d'exploitation, a affecté négativement la rentabilité des unités de pêche artisanale. La suppression des subventions au carburant, moteurs et filets ne fera qu'aggraver alors la viabilité financière des unités de pêche. Par conséquent, la suppression de la subvention à la pêche artisanale ne devrait se faire que progressivement afin d'en minimiser les conséquences néfastes.

L'importance socio-économique de la pêche artisanale au Sénégal, comme le démontrent ses contributions à la valeur ajoutée (plus de 70 milliards de Francs CFA), à l'emploi (plus de 10% de la population active) et à la sécurité alimentaire (plus de 200.000 tonnes de poisson débarquées annuellement), justifie en tout cas une assistance financière continue de l'Etat à ce sous-secteur.

Cependant, étant donné le niveau actuel des ressources de la ZEE sénégalaise, des mesures doivent être prises pour assurer un développement durable des pêches artisanales. En particulier, le redéploiement des efforts de pêche dans la zone sud à travers des appuis financiers indirects aux unités de pêche artisanale. L'utilisation des moteurs internes diesel devrait également être promue afin de réduire la consommation de carburant.

CONSIDERATIONS THEORIQUES ET IMPLICATIONS PRATIQUES DES SUBVENTIONS AU SECTEUR DES PECHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST (DIPA/WP/91)

par

Benoît Horemans (octobre 1996)

Le présent rapport présente brièvement l'analyse économique de l'exploitation des pêches pour permettre aux profanes de comprendre à la fois les implications théoriques et pratiques de l'octroi de subventions au secteur des pêches. Il fournit aussi des exemples concrets de certains plans de subvention des pêches artisanales essayés dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Ghana, Sénégal, Sao Tomé et Principe)

Le rapport contient 6 sections dont l'introduction. La section 2 définit la subvention comme un transfert financier d'un agent économique à un autre, et distingue aussi l'analyse financière de l'analyse économique. La première et la seconde analyses portent respectivement sur l'intérêt privé et public d'un investissement. La section 3 décrit les différentes formes de subventions d'assistance sociale visant la production et les différentes formes de subventions d'assistance économique. La section 4 met en exergue l'importance de la possibilité de renouvellement et d'épuisement des ressources ainsi que leur libre accès, avant de montrer que la subvention est un instrument de gestion et de développement des pêches. Il existe différents objectifs de gestion des pêches, mais la théorie économique propose un rendement économique maximal généralement atteint avec peu d'effort de pêche comparé aux objectifs biologiques ou sociaux. Les subventions directes et indirectes peuvent servir à cibler les producteurs et les consommateurs. La section 5 montre comment les pêches artisanales peuvent en pratique s'accommoder avec ou sans subvention dans quatre pays de la sous-région. Ceci est suivi de la conclusion dans la section 6.

Pour la plupart, les pêches artisanales sont libres d'accès en Afrique de l'Ouest, et là où le revenu total de pêche est déjà égal au coût total, les subventions n'apportent pas de bénéfices supplémentaires à long terme. Au contraire, les subventions entraînent le gaspillage d'importantes ressources financières et de poisson et accroissent le coût de gestion des pêches. Les subventions découragent les opérateurs privés innovateurs et retardent l'adoption de technologies économiquement efficaces. Leur administration s'accompagne généralement de fraude. L'égalité entre le revenu total de pêche et le coût total démontre la présence d'un effort excessif de pêche par rapport à ce qui est requis pour une meilleure exploitation économique de la ressource. Les subventions favorisent le déploiement d'effort de pêche supplémentaire entraînant ainsi davantage de perte économique. Pour les supprimer, il faut réduire considérablement l'effort de pêche et les emplois, ce qui est généralement inacceptable au plan politique.

Les subventions au secteur agricole accroissent généralement la production, mais elles la diminuent dans les pêches libres d'accès. Par conséquent dans le contexte du secteur des pêches, il est essentiel de comprendre non seulement le rôle de redistribution que jouent les subventions, mais aussi leur impact sur le développement et la gestion des pêches. Pour les pêches artisanales non développées en Afrique de l'Ouest, s'il en existe, les autorités devraient mettre l'accent sur la création d'un environnement incitatif à travers la construction d'infrastructures, la recherche de marché et la promotion commerciale.

L'une des hypothèses fondamentales des Programmes d'Ajustement Structurel est que la suppression des subventions permettra de fixer des prix courants qui reflètent la valeur réelle des biens et des services. Les déficits relativement élevés des finances publiques nationales dans la sous-région ne laissent aucun espoir de changement fondamental de cette politique dans un proche avenir. Si les subventions continuent d'être accordées à plusieurs secteurs de l'économie, cet instrument de politique devrait être manié avec beaucoup de tact dans le secteur des pêches.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COUTS ET REVENUS EN PECHE ARTISANALE EN AFRIQUE DE L'OUEST : METHODOLOGIE ET PROBLEMES RENCONTRES AU COURS DE L'ENQUETE (DIPA/WP/72)

par

Alhaji Jallow

Dans la sous-région ouest-africaine, les Gouvernements appuient de plus en plus le développement de la pêche artisanale en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des communautés de pêche, ainsi que la contribution du sous-secteur au développement économique, surtout l'approvisionnement en protéines animales à bon marché et la création d'emplois. Cependant, la génération d'informations socio-économiques fiables requises pour la préparation de bons plans de développement et de gestion des pêches artisanales est apparemment négligée. De plus, les opérateurs des pêches artisanales ne sont pas habitués à noter leurs transactions. Par conséquent, la collecte des données socio-économiques sur les pêches artisanales prend non seulement beaucoup de temps, mais elle est coûteuse.

Pour améliorer les études ad hoc sur les coûts et revenus menées dans différents pays de la sous-région, le Programme DIPA a invité des administrations nationales des pêches et des institutions de recherche à s'unir pour :

- élaborer une méthodologie d'enquête relativement moins coûteuse et fiable, et
- évaluer la structure de coût, le système de partage, et la rentabilité des opérations de pêche artisanale pour une année dans 10 de ses pays associés.

Un Groupe de Travail sur les Coûts et Revenus en Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest a été alors formé, et comprend des économistes et technologistes expérimentés originaires de dix pays à savoir : la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Nigéria, le Cameroun et Sao Tomé et Principe. Par la suite, le Ghana a été ajouté à cette liste de pays. Les membres de ce Groupe ont servi de coordonnateurs des études.

Le présent résumé examine la méthodologie d'étude présentée dans le Rapport Technique du DIPA N° 72 (DIPA/WP/72) et les problèmes rencontrés sur le terrain. Lors de sa première réunion tenue à Dakar du 12 au 13 juin 1995, le Groupe de Travail a produit la méthodologie d'étude, tandis qu'au cours de la seconde réunion tenue à Banjul du 26 au 28 février 1996, les discussions ont porté sur l'état d'avancement à mi-parcours et les problèmes rencontrés sur le terrain. Dans la méthodologie, il a été défini la procédure d'échantillonnage, les différents éléments des coûts et revenus, la stratégie de collecte de données, l'ensemble des données requises et le type d'analyse des données.

Les problèmes rencontrés sur le terrain sont, entre autres, le retrait et la migration de certaines unités de pêche, l'indisponibilité d'enquêteurs réguliers et l'utilisation d'unités de mesure non standards lors des débarquements de poisson.

Le peu de ressources financières disponibles pour l'étude (3.000 US$ par coordonnateur des études), ajouté à la nécessité de faire participer activement les pêcheurs à l'enquête afin d'assurer la génération des données fiables et de haute qualité ont conduit à l'adoption d'une

approche d'échantillonnage flexible. Au vu des informations contenues dans le rapport par pays de chacun des coordonnateurs des études, une typologie des unités de pêche a été établie par pays sur la base de la méthode de pêche, du type d'embarcation, du mode de propulsion, de la taille de l'équipage, du système de partage et des espèces cibles.

Sur cette base, un maximum de deux à quatre différentes méthodes de pêche ont été choisies par chaque pays. Par conséquent, huit (8) méthodes de pêche différentes ont été retenues pour l'étude. Les sites de pêche (20), les unités de pêche (au minimum 15 % du total des unités existant dans les sites choisis) ainsi que les armateurs/capitaines, ont été choisis à dessein.

Bien que la taille de l'échantillon fût biaisée en ce qui concerne les sites de pêche faciles d'accès et les pêcheurs désireux de participer, l'échantillon a couvert les principaux types d'unités de pêche des zones concernées. A l'exception de la Mauritanie, du Cap Vert et de Sao Tomé et Principe, un total de 287 unités de pêche (plus de 10 % du total des unités existant dans les sites d'étude) ont été couvertes lors des études de cas restantes. La taille réelle de l'échantillon était en deçà de ce qui avait été prévu, principalement à cause de la non-coopération ou du caractère migratoire de certaines unités de pêche choisies, ainsi que l'abandon de deux sites choisis (un au Cameroun et l'autre au Nigéria).

Le questionnaire structuré du DIPA, légèrement modifié par certains coordonnateurs des études sous forme de carnet à remplir par les pêcheurs, a été utilisé par des enquêteurs formés (recenseurs et pêcheurs) comme instrument d'enquête. En Mauritanie, toutefois, ce questionnaire a été remplacé à mi-chemin de l'étude par les fiches d'enregistrement des données de routine. La plupart des données relatives aux activités et dépenses d'exploitation, les systèmes de partage, les sources de financement, la capture (espèces, quantités et prix) et autres sources de revenu ont été recueillies auprès des armateurs/capitaines. Les informations relatives aux coûts de remplacement des moteurs, engins de pêche et pirogues ont été obtenues auprès des fournisseurs d'équipement et de matériel. D'autres informations importantes telles que le coût d'opportunité de la main-d'oeuvre et du capital, les frais d'obtention de licence, les frais d'assurance, les subventions et taxes ont été obtenues à d'autres sources.

Bien qu'ayant échoué dans un cas sur cinq lors de son expérimentation, l'utilisation des pêcheurs pour recueillir les données au moyen du système de carnet a démontré pour la première fois la possibilité d'adopter une telle approche dans les pêches artisanales maritimes en Afrique de l'Ouest. L'échec du système de carnet, attribué surtout au taux élevé d'analphabétisme des pêcheurs, montre la nécessité de mieux former les pêcheurs et de développer de bons rapports avec eux afin d'améliorer le taux de réussite de l'approche pour les enquêtes futures. Par dessus tout, les objectifs et intérêts de l'enquête doivent être clairement expliqués à tous les enquêteurs. Pour les enquêtes ultérieures, il faudrait aussi explorer la possibilité de présenter les résultats aux pêcheurs pour susciter leurs commentaires et afin de renforcer davantage les relations entre les pêcheurs, les fonctionnaires enquêteurs et les chercheurs.

C'est aussi la première fois qu'une enquête cohérente et approfondie a été menée avec succès dans la sous-région. Par conséquent, les administrations des pêches devraient promouvoir cette méthodologie. Ceci permettra aux administrations d'intégrer les informations relatives aux coûts et revenus à leur suivi régulier des captures et de l'effort de pêche. Vu l'importance des données recueillies, le niveau d'analyse requis et les contraintes de temps, l'utilisation de l'ordinateur s'est avérée extrêmement nécessaire pour la tabulation et l'estimation de la rentabilité

et des taux de revenu financier. L'informatisation des administrations des pêches est un important investissement de longue haleine qui vaut la peine.

Pour éviter le problème de double comptage dans l'estimation de la rentabilité des unités de pêche dont les engins durent un an ou moins, les études devraient porter uniquement sur les coûts de réparation et d'entretien plutôt que de les combiner avec l'amortissement.

L'utilisation répandue d'unités de mesure des captures non standards montre la nécessité de compléter les enquêtes futures sur les coûts et revenus avec l'estimation de facteurs de conversion entre les unités de mesure locales et les poids métriques.

COUTS ET REVENUS EN PECHE ARTISANALE : METHODOLOGIE ET LEÇONS TIRÉES DES ETUDES DE CAS (DIPA/WP/100)

par

Foday Turay et Karin Verstralen

Lors de la troisième réunion du Groupe de Travail sur les Coûts et Revenus en Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest tenue à Cotonou du 22 au 24 avril 1997, les résultats des études de cas sur les coûts et revenus ont été discutés avec pour objectif principal d'en tirer des leçons pour les prochaines études et activités de suivi.

Ces études menées dans neuf pays (le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Mauritanie, le Nigéria et Sénégal) avaient pour objectifs:

(i) élaborer des méthodes de collecte et de traitement de données pratiques et relativement moins coûteuses,
(ii) générer des informations quantitatives sur les dépenses et revenus ainsi que la structure des systèmes de partage dans les pêches artisanales,
(iii) évaluer la rentabilité des principaux types d'unités de pêche.

Pour ce faire, des unités de pêche ont été suivies sur une période d'un an avec utilisation d'un questionnaire structuré pour la collecte des informations sur les activités d'exploitation, les dépenses, les captures et les revenus. Les fournisseurs d'équipement de pêche étaient les principales sources d'information sur les coûts de remplacement des moteurs, engins de pêche et pirogues.

Le présent rapport examine les résultats des études menées au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en Mauritanie et au Sénégal. Cet examen se limitera aux unités de pêche à la senne tournante, au filet maillant et à la ligne à main.

Les coûts d'investissement varient en fonction des techniques de pêche utilisées aussi bien à l'intérieur d'un pays, que d'un pays à un autre. Ils sont très élevés pour la pêche à la senne (de 8.337 $ en Gambie à 23.539 $ au Cameroun), mais sont très bas pour la pêche au filet maillant (de 2.835 $ au Sénégal à 7.318 $ en Guinée), à l'exception de la Guinée où la pêche à la ligne à main requiert les plus faibles coûts d'investissement (2.705 $).

S'agissant de la pêche à la senne, au filet maillant et à la ligne à main[1], les coûts variables les plus élevés et les plus bas sont respectivement ceux de la pêche à la ligne à main (de 6.452 $ au Bénin à 18.731 $ en Guinée) et des unités de pêche au filet maillant (vont de 1.304 $ au Sénégal à 9.146 $ en Guinée). Les coûts variables de la pêche à la senne varient de 1.915 $ en Gambie à 14.005 $ au Cameroun. Tandis que la Guinée (à l'exception du Cameroun pour le cas de la pêche à la senne) est le pays où l'opération des unités de pêche est la plus coûteuse, la Côte d'Ivoire (où les dépenses variables de la pêche à la senne sont de 500 $) est le pays où l'opération des unités de pêche est la moins coûteuse. Cependant, en tenant compte du coût variable par

[1] "Ligne à main" est un terme général qui inclut la ligne simple et la palangre. Les unités faisant de longues marées utilisent la palangre et ont généralement des coûts et des revenus supérieurs aux unités pêchant à la ligne simple.

sortie de pêche, l'unité de pêche dont la gestion est la plus coûteuse au Sénégal est la pêche à la ligne à main (508 $), tandis qu'en Côte d'Ivoire, la pêche à la senne (moins de 4 $) est encore la moins coûteuse, suivie de la pêche au filet maillant au Cameroun (8 $). Au Sénégal, la plus longue sortie de pêche se fait par les unités de pêche à la ligne à main (environ 10 jours par sortie) Ceci explique le petit nombre de voyages annuels (24).

Les ventes annuelles les plus basses sont enregistrées par la pêche au filet maillant en Gambie (3.602 $), mais les plus élevés sont ceux de la pêche à la ligne à main au Sénégal. (80.130 $). Les ventes effectuées par l'unité de pêche à la senne s'élèvent de 9.287 $ en Côte d'Ivoire à 73.979 $ au Cameroun, tandis que celles de la pêche au filet maillant varient de 3.602 $ en Gambie à 23.297 $ en Guinée. En ce qui concerne la pêche à la ligne, les ventes varient de 12.535 $ en Gambie à 80.130 $ au Sénégal. Les variations observées dans les ventes annuelles s'expliquent par les variations du volume des débarquements et des prix du poisson.

Les revenus nets, c'est-à-dire les ventes totales des unités de pêche moins leurs dépenses courantes, sont dans la plupart des cas partagés entre les armateurs et l'équipage. Le système de partage moitié-moitié est pratiqué par toutes les unités de pêche du Bénin et du Cameroun ainsi que par la pêche à la senne collective en Côte d'Ivoire. Les parts allouées à l'équipage sont inférieures à 50 % pour la pêche à la senne et au filet maillant en Guinée et en Gambie; tandis qu'elles dépassent 50 % pour le reste des unités de pêche. Au Sénégal, l'allocation des parts de revenu aux éléments du capital démontre l'influence de l'augmentation de l'intensité capitalistique sur la structure des systèmes de partage.

Les variations des revenus nets et régimes de partage du revenu se reflètent aussi dans la moyenne mensuelle des revenus des armateurs et pêcheurs. En général, les armateurs sont mieux rémunérés que les pêcheurs. En considérant la méthode de pêche, au Cameroun c'est seulement pour la pêche au filet maillant que la rémunération mensuelle des pêcheurs (50 $) est plus élevée que celle des armateurs (24 $). Les revenus moyens des armateurs sont bas au Bénin (23 $) et au Cameroun (24 $), mais plus élevés pour la pêche à la senne tournante au Cameroun (1.370 $) et au Sénégal (993 $) et pour la ligne à main au Sénégal (894 $). L'unité de pêche la plus rémunératrice pour les pêcheurs est la pêche à la ligne à main qui leur procure les revenus mensuels les plus élevés au Sénégal (515 $), en Mauritanie (163 $) ainsi qu'en Guinée (160 $). Les unités qui paient le plus bas salaire mensuel aux pêcheurs sont: la pêche à la senne en Guinée (17 $), la pêche au filet maillant (21 $) ainsi que la pêche à la ligne à main (21 $) au Bénin. Etant donné les grandes variations enregistrées dans les revenus obtenus avec les différentes méthodes de pêche à l'intérieur des pays, surtout au Sénégal, les études ultérieures devraient examiner les facteurs qui empêchent les pêcheurs de quitter un type de pêche moins rémunératrice pour une autre plus rémunératrice. Contrairement aux pêcheurs, les revenus des armateurs dépassent généralement les salaires de base payés dans les secteurs publics ainsi que les revenus des agriculteurs.

Le taux de rentabilité d'une unité de pêche, calculé en terme de rapport entre les revenus nets annuels des armateurs et les coûts d'investissement, est non seulement positif, mais assez élevé pour toutes les unités. Les taux de rentabilité relativement bas sont ceux enregistrés par la pêche au filet maillant au Bénin (6 %), au Cameroun (10 %) et la pêche à la ligne à main au Bénin (14 %). Les taux de rentabilité les plus élevés (tous supérieurs à 100 %) sont enregistrés par la pêche au filet maillant (214 %) et à la ligne à main en Mauritanie (198 %), à la ligne à main au Sénégal (137 %) et en Guinée (128 %). La rémunération de la gestion de l'unité de pêche et du

capital investi, comme une mesure supplémentaire de rentabilité, devrait être calculée séparément dans les études ultérieures.

Compte tenu des diverses mesures de rentabilité, la pêche artisanale est financièrement attractive. Les armateurs réalisent des bénéfices importants qui varient en fonction du type de pêche. Par conséquent, pour comprendre la pauvreté relative des populations de pêcheurs, leur incapacité à remplacer les équipements et matériels de pêche en temps opportun, ainsi que leur difficulté à rembourser les prêts, il serait important de combiner les résultats des études sur les coûts et revenus et ceux des autres études relatives aux questions socio-économiques des pêches artisanales telles que l'utilisation des revenus, les politiques fiscales, le crédit et l'épargne, ainsi que les coûts et revenus des transformatrices de poisson et des mareyeuses.

UTILISATION DU REVENU DU CAPITAL EN PECHE ARTISANALE

(i) Le cas des Armateurs de Hann, Sénégal (DIPA/WP/92)
(Yoro Diaw Ndiaye)

(ii) Etude de cas des Armateurs d'Elmina, Ghana (DIPA/WP/106)
(Doris Abena Yeboah)

Au cours des délibérations du Groupe de Travail du DIPA sur la Disponibilité et les Besoins en Capitaux du secteur de la pêche artisanale (DIPA/WP/65), les participants ont noté que, dans la plupart des cas, le revenu du capital couvre les coûts d'entretien et de réparation, ainsi que l'amortissement de l'investissement. Le fait que le revenu des armateurs est supérieur au revenu des pêcheurs ou aux salaires de base dans les services publics a aussi été démontré. Cependant, il a été observé aussi que les armateurs ont rarement l'argent suffisant pour satisfaire leurs besoins quand il s'agit de renouveler l'investissement. Il se pose alors un problème de gestion qui semble être lié au revenu du capital. Ceci a conduit aux deux études de cas sur l'utilisation du revenu du capital dans la pêche artisanale à Hann (Sénégal) et à Elmina (Ghana) dont l'examen est présenté ci-après. Les deux études ont analysé la rentabilité de la pêche et les schémas de dépenses des armateurs. Elles ont été effectuées pendant la basse saison sur une période de moins d'un mois.

L'étude sénégalaise révèle que la pêche artisanale est non seulement rentable en ce qui concerne tous les types de technique, mais qu'elle génère aussi un revenu sur investissement qui dépasse de loin le coût d'opportunité du capital. En ce qui concerne le Ghana, à l'exception des unités de pêche au filet maillant de fond et à la ligne à main, les unités de pêche à la senne, à la ligne glacière et à la senne de plage sont rentables. Les propriétaires des unités de pêche qui tournent à perte exercent d'autres activités génératrices de revenu complémentaire telles que la maçonnerie, la construction de pirogue et la menuiserie.

S'agissant des dépenses, à l'exception de ceux qui opèrent les sennes tournantes à Hann, les armateurs ne séparent pas leurs revenus personnels du revenu du capital. Par conséquent, le revenu du capital contribue aux dépenses de ménage à savoir: l'alimentation, les cérémonies et divertissements, l'éducation et la santé et même les investissements immobiliers. De plus, le niveau moyen de dépenses des armateurs est plus proche de leur revenu brut que du revenu net. Ainsi, en ce qui concerne le Sénégal, seuls les propriétaires de la senne ont rapporté avoir épargné l'équivalent de l'amortissement. A Elmina, les propriétaires de ligne glacière, de la senne tournante et de la senne de plage ont rapporté avoir fait des épargnes annuelles qui s'évaluent entre 100.000 et 500.000 cédis, contrairement aux propriétaires des unités de pêche à la ligne ordinaire et au filet maillant de fond qui n'ont pas pu épargner du fait de leurs faibles revenus.

En général, la plupart des armateurs épargnent le revenu du capital pendant la saison de capture abondante, mais ils sont contraints de le dépenser pendant la basse saison. Généralement, cette dernière période tend à coïncider avec la période de forte demande de dépenses non liées à la pêche.

Pour que les armateurs soient moins dépendants des financements extérieurs pour le renouvellement de leur investissement, ils devraient recevoir une formation sur la nécessité de séparer leur revenu du capital des autres revenus, et de l'épargner.

Puisque la présente étude a été effectuée pendant un temps relativement court, moins d'un mois, et pendant la basse saison, il serait souhaitable que les enquêtes futures durent plus longtemps afin de saisir le caractère saisonnier de la pêche. Compte tenu de la sensibilité des informations relatives aux revenus, il faudrait aussi combiner l'approche de questionnaire structuré avec les méthodes informelles de collecte de données, afin d'améliorer la qualité des informations. La non séparation des revenus du capital des autres sources de revenus montre la nécessité d'une étude ultérieure sur l'utilisation du revenu du capital, non seulement afin de générer des données supplémentaires sur les différentes formes d'épargne, mais aussi pour effectuer des enquêtes sur les revenus et dépenses du ménage.

ETUDES SUR LES COUTS ET REVENUS DANS LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DU POISSON

par

Yao Kouakou, N'nah Cissé Touré, Catherine Isebor et
Karin Verstralen (DIPA/WP/108)

Au cours de la dixième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) tenue à Lomé, il a été discuté des questions relatives aux rôles des hommes et des femmes dans les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest, et des recommandations utiles ont été faites pour les activités de suivi. Parmi ces activités on distingue, notamment, la collecte d'informations relatives aux activités des femmes dans la pêche artisanale en vue d'évaluer leur rôle économique. Malgré que la participation des femmes à la pêche et aux activités auxiliaires soit généralement reconnue, leur travail n'est souvent mentionné qu'en rapport avec leur contribution aux charges familiales. A l'exception de cette contribution aux charges de la famille, leur rôle dans l'économie au sens large et dans l'accumulation de richesses est très peu connu de manière quantitative. En poursuivant les recherches sur les questions liées aux hommes et aux femmes dans la pêche artisanale, le Programme DIPA a financé des études de cas sur les coûts et revenus dans la transformation et la commercialisation du poisson, comme l'ont recommandé les participants à la troisième réunion du Groupe de Travail sur les coûts et revenus dans les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Les aspects relatifs aux revenus des femmes dans les pêches artisanales ont été aussi l'objet d'enquêtes menées au Cameroun en 1994 (DIPA/WP/62) et au Nigéria en 1996 (DIPA/WP/94).

Les études de cas sur les coûts et revenus dans la transformation et la commercialisation du poisson ont été effectuées à Ogheye (Etat de Delta, Nigéria), à Adiaké (Côte d'Ivoire) et à Boulbinet (Guinée) avec les objectifs spécifiques ci-après :

(i) élaborer des méthodes de collecte de données qui soient pratiques, moins coûteuses et viables pour l'enquête;
(ii) utiliser (i) pour générer des informations sur : les coûts d'investissement, les coûts d'exploitation, les sources de financement, les revenus, les canaux de commercialisation, les obligations sociales, la structure des dépenses ainsi que le rôle et la structure des organisations socio-professionnelles;
(iii) déterminer la rentabilité de la transformation et la commercialisation du poisson.

Pour ce faire , les données ont été recueillies en ayant principalement recours à l'utilisation de questionnaires. Ces données ont été ensuite analysées au moyen de la tabulation, du calcul des revenus nets et des taux de rentabilité. Les enquêtes sur le terrain ont duré environ un mois.

(i) *Coûts, revenus et structures de dépense des femmes pêcheuses, transformatrices de poisson et mareyeuses à Ogheye, Etat de Delta, Nigéria (DIPA/WP/108) par Karin Verstralen et Catherine Isebor*

Ce rapport examine les résultats de l'étude de cas effectuée à Ogheye, Etat de Delta, Nigéria. Cette communauté de pêche a été choisie parce que par le passé, ses populations se sont montrées réceptives envers les chercheurs, surtout à cause de l'utilisation fréquente de ce village comme site de projets pilotes. Toutefois, depuis avril 1997, ce site est le spectacle d'un conflit ethnique qui a eu des impacts négatifs sur les activités de pêche. Ceci, ajouté au fait que l'enquête sur le terrain s'était déroulée du 3 juin au 4 juillet, pendant la basse saison, montre la nécessité de refaire l'étude sur un autre site sur une période plus longue, couvrant à la fois la basse et la haute saisons.

Au vu des résultats de l'enquête pilote de courte durée effectuée dans le village, on distingue trois combinaisons d'activités de pêche à savoir :

a) pêche - transformation - commercialisation,
b) transformation - commercialisation et
c) pêche - commercialisation.

Ces combinaisons ont servi de base pour la sélection des 31 femmes de l'échantillon. Cet échantillon de petite taille (4 % des femmes actives dans la pêche) confirme aussi la nécessité de refaire l'étude avec un plus grand échantillon (au moins 10 % de la population-cible). Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires structurés et semi-structurés, ainsi qu'à travers les groupes de discussion et l'observation directe sur le terrain.

Les femmes adultes représentent environ 17 % de la population du site étudié (785 sur 4.500 habitants) et les activités de pêche constituent leur principale source de revenu. Ces femmes achètent et vendent les captures de leur mari, ainsi que celles d'autres pêcheurs. Elles effectuent aussi les activités ménagères telles que la cuisine, le ménage et l'entretien des enfants. Elles jouent aussi un rôle capital dans le maintien des réseaux sociaux au niveau de la famille, de l'entourage et de la communauté.

Compte tenu que les coûts d'investissement et les dépenses d'exploitation mensuelles sont faibles, les femmes qui exercent les activités de pêche et de commercialisation ont besoin de peu de ressources financières. Les femmes qui font la pêche, la transformation et la commercialisation requièrent l'investissement le plus élevé, tandis que celles qui font la transformation et la commercialisation du poisson présentent les dépenses d'exploitation les plus élevées. Cependant, en faisant la somme totale des dépenses, les activités de pêche, de transformation et de commercialisation sont les plus coûteuses.

Les ventes mensuelles les plus élevées proviennent de :

- la pêche, la transformation et la commercialisation du poisson (27.6657 ₦)
- la transformation et la commercialisation des écrevisses (260.000 ₦)

tandis que les ventes mensuelles les plus faibles proviennent de:

- la transformation et la commercialisation de petits coquillages (10.667 ₦)
- la pêche et la commercialisation de coquillages (12.200 ₦).

Les revenus nets varient et sont hautement positifs, indiquant ainsi que dans la pêche, les femmes tirent d'importants bénéfices des activités de transformation et de commercialisation. Ces bénéfices proviennent surtout de la combinaison de ces deux activités après-capture et de la

pêche. Ceci explique dans une large mesure l'aptitude des femmes à octroyer des prêts. Par conséquent, elles devraient être une cible pour les institutions d'épargne et de crédit.

Les revenus des femmes proviennent de leur participation directe à la pêche et aux activités de transformation et de commercialisation. Leurs sources supplémentaires de revenus sont les investissements (en nature) qu'elles effectuent dans les activités de pêche des autres, les contributions de leur mari (en espèce et en nature), le crédit et des montants réservés à l'amortissement de l'équipement de pêche.

Les revenus des femmes couvrent les dépenses du ménage, les investissements dans leurs propres activités de pêche et dans celles effectuées par autrui, l'épargne et les contributions sociales. Les dépenses du ménage couvrent: l'alimentation, l'éducation, l'argent de poche, l'habillement, le loyer, les boissons, les cadeaux aux parents et le remboursement des prêts. Les investissements dans les activités de pêche effectuées par autrui se font sous forme :

- d'approvisionnement en équipements et matériels de pêche,
- des prêts aux maris,
- de prêt d'argent, et
- d'approvisionnement en carburant.

Le remboursement se fait essentiellement en nature. Les femmes épargnent d'importantes sommes d'argent auprès des associations de crédit et d'épargne (tontines). Elles dépensent aussi énormément pour les contributions sociales aux associations socio-économiques (sociétés), les cérémonies familiales et pour l'église.

Indubitablement, les femmes apportent d'importantes contributions économiques à la prospérité de leurs familles et à l'économie du site d'étude, surtout à travers la génération de revenus, de richesse et d'emplois, la satisfaction des demandes des consommateurs en poisson, ainsi que le maintien de la cohésion sociale au niveau de la communauté. Les études futures devraient s'étendre à tous les opérateurs économiques en vue de faire une analyse approfondie des questions liées aux hommes et aux femmes dans les économies de pêche artisanale.

(ii) *Coûts et Revenus dans la Transformation et la Commercialisation de Poisson à Adiaké, Côte d'Ivoire*, par Yao Kouakou

Ce rapport présente les principaux résultats et recommandations de l'étude de cas effectuée à Adiaké. Un échantillon de 15 femmes (5%) a été constitué pour l'enquête sur les coûts et revenus et un autre de 26 femmes interrogées pour recueillir des informations sur l'utilisation du revenu. Les données issues des enquêtes de routine ont complété l'enquête sur le terrain. Ceci explique que l'analyse a couvert trois mois.

Comme dans le cas d'Ogheye, la transformation et la commercialisation du poisson se font non seulement dans le cadre du ménage de pêcheur, mais sont des activitées réservées exclusivement aux femmes. Le premier échange de poisson se fait généralement entre les membres du ménage.

L'analyse de la commercialisation de poisson indique que l'économie d'Adiaké est essentiellement basée sur l'ethmalose, le tilapia, le poisson-chat et le crabe. Une petite quantité de

poisson frais et de produits dérivés du poisson se vend au-delà du premier point de vente. Les agents économiques impliqués dans l'écoulement du poisson frais sont les pêcheurs, les mareyeurs, grossistes et détaillants.

Le poisson est, en grande partie, fumé et se vend du pêcheur au détaillant en passant par les transformatrices, les intermédiaires et les grossistes. Ces processus de vente génèrent des revenus aux femmes. Les détaillants ont une marge de commercialisation plus élevée que celle des transformateurs.

La transformation et la vente de poisson transformé requièrent relativement peu d'investissement, mais la commercialisation du poisson frais en demande encore moins. Les prêts constituent la principale source de financement. Les unités de transformation du poisson emploient très peu de gens. Bien que les deux systèmes de commercialisation soient hautement rentables, la commercialisation du poisson frais rapporte de plus gros bénéfices.

Les revenus des femmes proviennent principalement de leurs propres activités économiques à savoir: la transformation et la commercialisation de poisson, les prêts, les contributions de leurs maris et d'autres sources telles que le prêt d'équipement de pêche, la location de maison et autres activités génératrices de revenu.

D'autre part, leurs dépenses couvrent leurs transactions d'affaires et investissements, les dépenses de ménage (alimentation, habillement, produits cosmétiques, soins de santé et éducation des enfants), les activités sociales et culturelles (funérailles, cadeaux aux parents) et l'épargne.

Parmi les contraintes que rencontrent les transformatrices et commerçantes, on distingue:

- l'approvisionnement irrégulier en poisson (surtout lors de la fermeture de la pêcherie),
- la difficile et périlleuse tâche de fumage de poisson et
- l'augmentation du coût du bois de chauffe utilisé pour le fumage.

Pour résoudre ces problèmes et en vue de renforcer la capacité des femmes à générer des revenus, le rapport recommande la diversification des activités génératrices de revenus pour les femmes, notamment :

- la production de farine de manioc et d'huile de palme (activités communément pratiquées dans la zone),
- l'élevage des animaux (poulets, canards, porcs) et
- le maraîchage.

Ces activités leur procureront des revenus supplémentaires, surtout pendant la basse saison de pêche. Il s'avèrera nécessaire d'améliorer le flux de crédit chez les femmes, surtout en matière de mobilisation de l'épargne individuelle au sein d'un meilleur système local dépargne et de crédit.

Il faudrait aussi alphabétiser les femmes pour leur permettre de comprendre et d'appliquer les rudiments de la comptabilité.

En ce qui concerne l'approvisionnement en combustible, il faudrait explorer d'autres sources d'énergie telles que les déchets de préparation de l'huile de coco. Il faudrait aussi introduire une technologie de transformation de poisson qui consomme moins de combustible.

iii) *Coûts et revenus dans la transformation et la commercialisation du poisson à Boulbinet (Guinée)* par N'nah Cissé Touré Tounkara

Ce rapport présente les résultats préliminaires de l'étude de cas effectuée à Boulbinet (Guinée), et pour laquelle un échantillon de 54 (16%) transformatrices et commerçantes d'ethmalose (bonga), de sardinelle et des produits derivés de poisson de haute qualité ont été interrogées.

Comme dans les deux études de cas précédentes, l'engagement dans la transformation et la commercialisation de poisson requiert des investissements relativement élevés nécessitant le recours à la fois aux ressources financières personnelles et à des prêts auprès des projets de développement.

A Boulbinet comme à Ogheye et Adiaké, la transformation et la commercialisation de poisson sont apparemment des investissements rentables. Ces poissons sont envoyés dans les différents marchés situés dans les autres régions de la Guinée, même à l'étranger, et génèrent des revenus et des emplois.

La transformation et la commercialisation du poisson constituent la principale source de revenus des femmes. En dehors de ceci, les femmes exercent aussi d'autres activités génératrices de revenus. Elles ont un schéma de dépenses diversifié qui couvre: les affaires, le ménage, le remboursement des prêts, les contributions aux associations, socio-culturelles et économiques, ainsi que l'épargne. Parmi ces associations on distingue: les coopératives, les groupes d'intérêt économique, les associations de crédit et d'épargne (tontines), les projets de développement et les groupes religieux.

Les contraintes rencontrées par les femmes dans la transformation et la commercialisation du poisson sont :

- la mauvaise qualité des équipements et matériels de transformation,
- l'insuffisance du fonds de roulement,
- l'instabilité et le faible montant des revenus, ainsi que
- l'assistance éphémère du projet.

Pour améliorer la situation économique des femmes dans la zone d'étude, le rapport recommande :

- l'amélioration de l'environnement et de la technologie de transformation de poisson
- le flux de crédit en faveur des femmes
- la conception de programmes d'alphabétisation fonctionnelle à l'intention des femmes.

SYSTEMES DE CREDIT ET D'EPARGNE EN PECHE ARTISANALE AU GHANA (DIPA/WP/107)

par

Alabi Bortey

La question de l'octroi de crédit aux pêcheurs artisans est une préoccupation majeure du Programme DIPA et d'autres agences qui s'intéressent au développement de ce sous-secteur. Des systèmes de crédit et d'épargne inadéquats sont l'un des principaux facteurs qui entravent le développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. De plus, l'environnement macro-politique tend à décourager l'émergence de plans innovateurs de prêt institutionnel. La limitation des taux d'intérêt à payer sur les prêts et le risque relativement élevé que comporte la pêche la rendent financièrement moins attractive aux institutions financières formelles, comparée aux investissements concurrents moins risqués. De plus, l'octroi de prêt à la pêche artisanale par les banques commerciales est peu satisfaisant aussi bien en termes de volume des prêts que de taux de recouvrement. Par conséquent, les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest dépendent énormément des arrangements de crédit informel. De telles sources peuvent difficilement satisfaire la demande en crédit du sous-secteur. Cependant, peu d'attention a été accordée à la compréhension des problèmes de crédit dans les pêches artisanales lors des exercices de planification nationale opérés dans la sous-région.

Afin de contribuer à l'apport d'informations vitales pour une meilleure compréhension des problèmes de crédit dans la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, le Programme DIPA a financé la présente étude sur le Crédit et l' Epargne dans la pêche artisanale au Ghana. L'étude a examiné les plans de crédit et d'épargne passés et présents, et a fait des recommandations pour l'amélioration des flux financiers dans la pêche artisanale au Ghana. Pour ce faire, des données ont été collectées auprès :

- des institutions et organisations appropriées qui traitent des questions de finances dans la pêche artisanale, et
- les pêcheurs, transformateurs et commerçants.

Depuis les années 1950, les opérateurs de la pêche artisanale obtiennent le crédit formel auprès d'un certain nombre d'institutions dont la plus importante a été et demeure la Banque de Développement Agricole (ADB). Elle octroie le crédit sous la forme d'intrants de pêche tels que les moteurs hors-bord et le carburant pré-mélangé. Cependant, le problème rencontré par l'ADB, à l'instar des autres institutions de crédit formel, est celui d'un bas taux de recouvrement des prêts avec pour conséquence la baisse constante de ses fonds réservés aux prêts.

Les mutuelles telles que les coopératives et les unions de crédit financent aussi la pêche artisanale, mais avec peu de succès, du fait de leur incapacité à mobiliser suffisamment d'épargne. L'épargne est généralement élevée pendant la bonne saison de pêche, mais s'épuise pendant la basse saison. Par conséquent, les principales organisations de pêche s'orientent surtout vers la distribution d'intrants plutôt que la mobilisation de l'épargne. Toutefois, les ONG ont enregistré quelques succès en étendant le crédit aux transformatrices de poisson et aux mareyeuses. Il

faudrait donc éduquer les populations de pêcheurs sur la nécessité de mobiliser l'épargne et de rembourser les prêts.

En général, les groupes initiés et formés pour la mobilisation de l'épargne personnelle dans leurs propres intérêts et reliés ensuite à des sources de financement extérieur tendent à être plus stables et réussissent mieux que ceux qui sont formés uniquement pour accéder au financement extérieur.

Les institutions formelles, les sources de prêt les plus courantes de la pêche artisanale ne peuvent pas satisfaire tous les besoins en crédit du sous-secteur. Les arrangements d'octroi de crédit réciproque entre les pêcheurs et transformatrices de poisson/mareyeuses qui servent à financer surtout les dépenses d'exploitation constituent les principales sources de crédit de la pêche artisanale. Cependant, la poursuite de ces arrangements de crédit pourrait être sérieusement mise en péril par les maigres captures et conduira à long terme à l'endettement des pêcheurs. Dans les localités où la pêche est excessive, il serait souhaitable d'aider certains pêcheurs à exercer des activités autres que la pêche, afin de réduire la pression que subissent les ressources halieutiques. A cet effet, les ONG et autres agences de développement des pêches devraient être encouragées à participer à la promotion et au développement d'autres sources de revenus.

Pour améliorer les flux de ressources financières dans les pêches artisanales, les institutions aussi bien formelles qu'informelles devraient s'unir. A cet égard, les banques rurales devraient prendre la tête en mobilisant l'épargne à travers les points de collecte journalière du type "susu" (tontines) situés sur les sites de débarquement du poisson.

SYSTÈMES DE CRÉDIT ET D'ÉPARGNE DANS LA PÊCHE ARTISANALE AU SENEGAL (DIPA/WP/115)

par

Yoro Diaw Ndiaye

Le présent rapport relatif à la deuxième étude du DIPA sur le crédit et l'épargne examine les plans de crédit et d'épargne passés et présents (en particulier les plans formels) dans la pêche artisanale au Sénégal en vue de faire des recommandations pour l'amélioration des flux financiers dans le sous-secteur.

Comme dans le cas du Ghana, le financement de la pêche artisanale au Sénégal est problématique et mérite donc plus d'attention qu'on ne lui accorde actuellement. L'expansion spectaculaire de la pêche artisanale et le rôle prépondérant qu'elle joue dans l'économie sénégalaise ont augmenté considérablement les besoins de ce sous-secteur en ressources financières. Apparemment, ces besoins dépassent de loin la capacité d'auto-financement des opérateurs de pêche. La dévaluation du Franc CFA en 1994 a encore augmenté le coût des intrants de pêche au point que le recours au crédit extérieur est inévitable pour la survie de la plupart des opérateurs de pêche. Mais la mauvaise volonté des banques commerciales à faire des prêts aux pêcheurs artisans, opérations considérées comme risquées, a contribué au développement et à la viabilité du marché informel d'épargne et de crédit, marché incapable toutefois de satisfaire les besoins en capitaux du sous-secteur.

Pendant la période coloniale et post-indépendance, l'Etat a appuyé les mouvements de coopérative, facteur de drainage de crédit à la pêche artisanale. Cependant, l'approche coopérative n'a pas réussi à financer le sous-secteur des pêches artisanales de façon adéquate et durable, du fait des problèmes institutionnels et organisationnels. L'Etat a initié aussi la "Société Nationale de Garantie" et le "Groupe Permanent d'Etude et de Concertation" qui n'ont investi dans les pêches artisanales que 219 millions de Francs CFA en 1978 et 450 millions de Francs CFA en 1982

L'implication de la "Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal" (CNCAS), instrument financier de la nouvelle politique agricole exprimentée dans le financement rural et la gestion des lignes de crédit des projets de développement des pêches artisanales, a donné l'impulsion nécessaire à la reprise des activités du sous-secteur à travers le crédit bancaire approprié.

Pour accroître l'octroi de crédit institutionnel à la pêche artisanale, le rapport formule quatre recommandations:

(i) La consolidation des aspects positifs des politiques et systèmes de crédit passés. A cet égard, la CNCAS, administrateur des lignes de crédit et principale source de crédit à la pêche artisanale, est supposée mener la réflexion sur les leçons retenues et les actions appropriées à entreprendre.

(ii) L'établissement d'un plan de crédit maritime qui prendra en compte les conditions écologiques, techniques et socio-économiques particulières, ainsi que les exigences de

l'écosystème de la pêche artisanale. Le rapport propose trois scénarios possibles pour l'administration d'un tel plan de crédit :

a) Sa supervision par l'Etat, à travers les services techniques décentralisés du Ministère des Pêches pour la sélection, le suivi, et peut-être le recouvrement des prêts. Toutefois, les coûts d'établissement et de gestion d'un tel système pourraient être exorbitants. L'insuffisance de l'expertise constituera un grand handicap à l'opération, surtout pendant les premières années. Il faudra mettre l'accent sur la formation du personnel en gestion de portefeuille.

b) Sa gestion par la CNCAS, qui devra transformer sa présente unité de pêche artisanale en collaboration avec les partenaires financiers classiques de la pêche artisanale, les organisations de pêche et les services techniques du Ministère pour le rassemblement du capital social, la mobilisation des ressources et la création d'emplois,

c) L'appui à l'émergence d'un réseau de coopératives d'épargne et de crédit appuyé par une caisse centrale qui pourrait être une banque. Cette stratégie ne sera viable qu'à long terme. Un autre facteur limitant est le comportement vraisemblable des opérateurs envers les coopératives, compte tenu de la mauvaise réputation des coopératives agricoles primaires.

(iii) L'appui au développement des organisations d'épargne et de crédit mutuel qui pourraient bien compléter le crédit provenant du système bancaire. A un moment donnée il y a eu l'émergence et le développement d'un système financier national décentralisé, caractérisé par la rareté des ressources financières et la prise de conscience de la nécessité de renforcer les institutions locales. En renforçant les initiatives locales en matière d'intermédiation financière, les autorités financières démontrent leur appui à l'utilisation de l'épargne locale au profit d'une grande proportion de la population qui ne bénéficie pas des prestations des banques. Compte tenu des résultats encourageants enregistrés par le "Crédit mutuel de Hann", d'autres promoteurs dont les organisations de pêcheurs et institutions financières telles que la CNCAS devraient faire de leur mieux pour expérimenter la formule de crédit mutuel dans l'environnement de la pêche artisanale. Il est donc absolument nécessaire d'harmoniser les points de vue et d'obtenir un consensus sur les objectifs, stratégies et modes d'opération afin d'éviter de créer des situations indésirables pour la population.

(iv) La formation et l'appui à l'émergence d'organisations de producteurs dynamiques et autonomes devraient constituer les conditions préalables pour la création d'un système financier approprié et durable dans la pêche artisanale. Il faudra améliorer la valeur des captures et la saine gestion des revenus de la pêche afin de minimiser les échecs. De plus, il s'avère nécessaire de faire participer les opérateurs à la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation de toutes les initiatives visant la satisfaction de leurs besoins financiers. Les organisations démocratiques émergentes et des représentants des producteurs pourront servir de garant moral et de marge de sécurité pour le système de crédit à développer dans les pêches artisanales.

Taux de change officiels des monnaies nationales et du dollar EU (avril 1997)

Bénin, Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire:
568 FCFA = 1 $EU (avril)
607 FCFA = 1$EU (septembre)

Guinée
1.100 FG (Franc Guinéen) = 1$EU
2 FG = 1 FCFA

Gambie
10 D (Dalasi) = 1$EU
19 D = 1.000 FCFA

Mauritanie
150 UM (Unité Monétaire) = 1$EU
264 UM = 1,000 FCFA

Nigéria
82 N (Naira) = 1 $EU (avril)
85 N = 1$EU (juin)
145 N = 1.000 FCFA

Ghana
1.800 C (Cedis) = 1$EU (avril)
1.956 C = 1$EU (juin)
3.400 C = 1.000 FCFA

LISTE DES RAPPORTS DIPA - LIST OF IDAF REPORT

I. Documents techniques / Technical documents

De Graauw, M.A., Etude de préfactibilité technique de l'aménagement d'abris pour la pêche maritime
1985 artisanale au Bénin. Cotonou, Projet DIPA. 55p., DIPA/WP/1.

Black Michaud, M.J., Mission d'identification des communautés littorales de pêcheurs artisans au
1985 Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 24p., DIPA/WP/2.

Gulbrandsen, O.A., Preliminary account of attempts to introduce alternative types of small craft into
1985 West Africa. Cotonou, IDAF Project, 51p., IDAF/WP/3.

Gulbrandsen, O.A., Un compte-rendu préliminaire sur les tentatives d'introduire des types alternatifs
1985 de petites embarcations en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 53p., DIPA/WP/3.

Jorion, P.J.M., The influence of socio-economic and cultural structures on small-scale coastal fisheries
1985 development in Bénin. Cotonou, IDAF Project. 59p., IDAF/WP/4.

Jorion, P.J.M., L'influence des structures socio-économiques sur le développement des pêches artisanales sur
1985 les côtes du Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59p. DIPA/WP/4.

Tandberg, A., Preliminary assessment of the nutritional situation of subsistence fishermen's families.
1986 Cotonou, IDAF Project, 31p., IDAF/WP/5.

Wijkstrom, O., Recyclage des personnels pêche en gestion et comptabilité. Cotonou, Projet DIPA,
1986 25p., DIPA/WP/6.

Collart, A., Development planning for small-scale fisheries in West Africa, practical and socio-economic
1986 aspects of fish production and processing. Cotonou, IDAF Project, 34p., IDAF/WP/7.

Collart, A., Planification du développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest; production
1986 et traitement du poisson, ses aspects matériels,techniques et socio-économiques. Cotonou, Projet DIPA, 67p., DIPA/WP/7.

Van der Meeren, A.J.L., Socio-economic aspects of integrated fisheries development in rural fishing
1986 villages. Cotonou, IDAF Project, 29p., IDAF/WP/8.

Haling, L.J., et O. Wijkstrom, Les disponibilités en matériel pour la pêche artisanale. Cotonou, Projet DIPA,
1986 47p., DIPA/WP/9.

Akester, S.J., Design and trial of sailing rigs for artisanal fisheries of Sierra Leone. Cotonou, IDAF
1986 Project, 31p., IDAF/WP/10.

Vétillart, R., Rapport détude préliminarie sur l'aménagement d'un abri pour la pêche maritime artisanale à
1986 Cotonou. Cotonou, Projet DIPA, 31p., DIPA/WP/11.

Van Hoof, L., Small-scale fish production and marketing in Shenge, Sierra Leone. Cotonou, IDAF
1986 Project, 36p., IDAF/WP/12.

Everett, G.V., An outline of West African small-scale fisheries. Cotonou, IDAF Project, 32p., IDAF/ WP/13.
1986

Anon., Report of the second IDAF liaison officers meeting; Freetown, Sierra Leone (11 - 14 November
1987 1986). Cotonou, IDAF Project, 66p., IDAF/WP/15.

Anon., Compte-rendu de la deuxième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou. Projet
1987 DIPA, 27p., DIPA/WP/16.

Campbell, R.J., Report of the preparatory technical meeting on propulsion in fishing canoes in West
1987 Africa (Freetown, 15-18 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/17.

Davy, D.B., Seamanship, Sailing and Motorisation. Cotonou, IDAF Project, 85p., IDAF/WP/18.
1987

Anum-Doyi, B., and J. Wood. Observations on fishing methods in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 53p.,
1988 IDAF/WP/19.

Anon., Report of the third IDAF liaison officers meeting (Cotonou, 2 - 4 December 1987). Cotonou,
1988 IDAF Project, 88p., IDAF/WP/20.

Anon., Compte-rendu de la troisième réunion des officiers de liaison du DIPA (2-4 Décembre 1987).
1988 Cotonou, Projet DIPA, 85p., DIPA/WP/20.

Haakonsen, J.M. (Ed.) Recent developments of the artisanal fisheries in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 69p.,
1988 IDAF/WP/21.

Everett, G.V., West African marine artisanal fisheries. Cotonou, IDAF Project, 41p., IDAF/WP/22.
1988

Everett, G.V., Les pêches maritimes artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 44p.,
1988 DIPA/WP/22.

Coackley, A.D.R., Observations on small fishing craft development in West Africa. Cotonou, IDAF
1989 Project, 22p., IDAF/WP/23.

Zinsou, J. et W. Wentholt Guide pratique pour la construction et l'introduction du fumoir "chorkor".
1989 Cotonou, Projet DIPA, 33p., DIPA/WP/24.

Zinsou, J. and W. Wentholt, A practical guide to the construction and introduction of the chorkor
1989 smoker. Cotonou, IDAF Project, 29p., IDAF/WP/24.

Chauveau, J.P., F. Verdeaux, E. Charles-Dominique et J.M. Haakonsen, Bibliographie sur les communautés
1989 de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest - Bibliography on the fishing communities in West-Africa.
Cotonou, Projet DIPA - IDAF Project, 220p., DIPA-IDAF/WP/25.

Everett, G.V., Small-scale fisheries development issues in West Africa. Cotonou, IDAF Project,
1989 47p., IDAF/WP/26.

Everett, G.V., Problèmes de développement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cotonou,
1989 Projet DIPA, 49p., DIPA/WP/26.

Haakonsen, J.M., et W. Wentholt. La pêche lacustre au Gabon. Cotonou, Projet DIPA, 36p., DIPA/WP/27.
1989

Anon., Report of the ad hoc technical meeting on artisanal fisheries craft, propulsion, gear and security in the
1990 IDAF region; Cotonou, 25 - 26 September 1989. Cotonou, IDAF Project, 111p.,
IDAF/WP/28.

Anon., Report of the fourth IDAF liaison officers meeting (Dakar, 21 - 23 November 1989). Cotonou,
1990 IDAF Project, 135p., IDAF/WP/29.

Anon., Compte-rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet
1990 DIPA, 121p., DIPA/WP/29.

Houndékon, B.R., D.E. Tempelman and A.M. IJff, Report of round table meeting on women's activities
1990 and community development in artisanal fisheries (projects) in West Africa. Cotonou, IDAF
Project, 12p. + annexes, IDAF/WP/30.

Houndékon, B.R., D.E. Tempelman et A.M. IJff, Rapport du séminaire sur les activités féminines
1990 et le développement communautaire dans les projets de pêches artisanales en Afrique de
l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 14p. + annexes, DIPA/WP/30.

IJff, A.M., Socio-economic conditions in Nigerian fishing communities. Based on studies along the
1990 Benin and Imo river estuaries. Cotonou, IDAF Project, 113p., IDAF/WP/31.

Okpanefe, M.O., A. Abiodun and J.M. Haakonsen, The fishing communities of the Benin River estuary area:
1991 Results from a village survey in Bendel State, Nigeria. Cotonou, IDAF Project, 75p.,
IDAF/WP/32.

Anon., Compte-rendu du cours "Analyse Quantitative des Aspects Sélectionnés de Développement".
1991 Cotonou, Projet DIPA, 6 + xlvi p., DIPA/WP/33.

Anon., Report of the course on "Quantitative Analysis of Selected Aspects of Fisheries Development".
1991 Cotonou, IDAF Project, 6 + xlv p., IDAF/WP/33.

Callerholm Cassel, E., Cost and Earnings and Credit Studies on Ghanaian Canoe Fisheries. Cotonou,
1991 IDAF Project, 38p., IDAF/WP/34

Sheves, G.T., The Ghanaian dug-out canoe and the canoe carving industry in Ghana. Cotonou, IDAF
1991 Project, 109p., IDAF/WP/35.

Haakonsen, J.M. and Chimère Diaw, Fishermen's Migrations in West Africa. Cotonou, IDAF Project,
1991 293p., IDAF/WP/36.

Haakonsen, J.M. et Chimère Diaw, Migration des Pêcheurs en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet
1991 DIPA, 332p., DIPA/WP/36.

Gulbrandsen, O.A., Canoes in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 82p., IDAF/WP/37.
1991

Anon., Artisanal Fisheries in West Africa, Report of the Fifth IDAF Liaison Officers Meeting. Cotonou,
1991 IDAF Project, 140p., IDAF/WP/38

Anon., Les pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Compte-rendu de la Cinquième réunion des
1991 Officiers de Liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 122p., DIPA/WP/38.

Beare, R.J. and P. Tanimomo, Purse seine and encircling net fishing operations in Senegal, Guinea,
1991 Sierra Leone, Ghana and Benin. Cotonou, IDAF Project, 92p., IDAF/WP/39.

Everett, G.V. and G.T. Sheves, Recent trends in artisanal fisheries and report on alternatives to canoes.
1991 Cotonou, IDAF project, 33p., IDAF/WP/40.

Callerholm Cassel, E. and A.M. Jallow, Report of a socio-economic survey of the artisanal fisheries
1991 along the atlantic coast in The Gambia. Cotonou, IDAF project, 97p., IDAF/WP/41.

Chimère Diaw, M. et Jan M. Haakonsen, Rapport du séminaire sur les migrations de pêcheurs artisans
1992 en Afrique de l'Ouest. Cotonou, projet DIPA, 36p., DIPA/WP/42.

Chimère Diaw, M. and Jan M. Haakonsen, Report on the regional seminar on artisanal fishermen's
1992 migrations in West Africa. Cotonou, IDAF project, 35p., IDAF/WP/42.

Houndékon, B. et L. Affoyon, Rapport du séminare-atelier de sensibilisation sur la méthode accélérée
1993 de recherche participative tenu à Libreville Gabon en Novembre 1992. Cotonou, Projet
DIPA, 56p., DIPA/WP/43.

Anon., Rapport de la sixième réunion des fonctionnaires de liaison Banjul, Gambie 1 - 5 février 1993.
1993 Cotonou, Projet DIPA, 57p., DIPA/WP/44.

Anon., Report of the sixth IDAF liaison officers meeting Banjul, Gambia 1 - 5 February 1993. Cotonou,
1993 IDAF Project, 60p., IDAF/WP/44.

Horemans, B. and Satia B.P., (eds), Report of the Workshop on Fisherfolk Organisations in West Africa
1993 Cotonou, IDAF Project, 93p., IDAF/WP/45.

Horemans, B. et Satia B.P., (éds), Rapport de l'atelier sur les organisations de pêcheurs en Afrique de
1993 l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 102p., DIPA/WP/45.

Kébé, M., Gallène J. et Thiam D.- Revue sectorielle de la pêche artisanale en Guinée Bissau. Pro
1993 gramme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA).
32p. + annexes, DIPA/WP/46.

Kébé, M., Gallène J. et Thiam D.- Revista sectorial da pesca artesanal na Guiné-Bissau Programa de
1993 Desenvolvimento Integrado das Pescas Artesanais na Africa Ocidental. Cotonou DIPA, 32p. + anexos DIPA/WP/46

Horemans B., - La situation de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1992. Cotonou. Programme de
1993 Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 36p., DIPA/WP/47.

Kébé, M., Njock J.C. et Gallène J.- Revue sectorielle de la pêche maritime au Cameroun. Programme
1993 de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 30p. + annexes, DIPA/WP/48.

Kébé, M., Njock, J.C. and Gallène, J. R., Sectoral review of marine artisanal fishery in Cameroon.
1993 Cotonou, IDAF Project 33p., IDAF/WP/48

Anon., Report of the Working Group on Artisanal Fisheries Statistics for the Western Gulf of Guinea,
1993 Nigeria and Cameroon. Cotonou, IDAF Project, 126p., IDAF/WP/49

Satia, B.P., Ten years of Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (Origin,
1993 Evolution and Lessons Learned). Cotonou, IDAF Project, 37p., IDAF/WP/50

Satia, B.P., Dix ans de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest (Origine,
1993 évolution et leçons apprises). Cotonou Projet DIPA, 41p., DIPA/WP/50.

Stokholm, H. and Isebor C., The fishery of Ilisha africana in the coastal waters of Republic of Benin
1993 and Lagos State, Nigeria. Cotonou, IDAF Project, 81p., IDAF/WP/51.

Anon., - Report of the Seventh IDAF Liaison Officers Meeting Cotonou, Benin, 22-24 November
1993 1993. Cotonou, IDAF Project, 72p., IDAF/WP/52.

Anon., - Rapport de la Septième Réunion des Fonctionnaires de Liaison, Cotonou, Bénin, 22-24
1993 novembre 1993. Cotonou, Projet DIPA, 77p., DIPA/WP/52.

Satia B.P., and B. Horemans editors, Workshop on Conflicts in Coastal Fisheries in west Africa,
1993 Cotonou, Benin, 24-26 November 1993. Cotonou, IDAF Project 64p., IDAF/WP/53.

Satia B.P., et B. Horemans (éds), Atelier sur les Conflits dans les Pêcheries Côtières en Afrique de
1993 l'Ouest, Cotonou, Bénin, 24-26 novembre 1993. Cotonou, Projet DIPA 68p., DIPA/WP/53.

Horemans, B., The situation of artisanal fisheries in West Africa in 1993. Programme for the Integrated
1993 Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin 39p., IDAF/WP/54.

Horemans B., La situation de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1993. Cotonou Programme
1994 de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 40p. + annexes, DIPA/WP/54.

Horemans, B., J; Gallène et J.C. Njock,- Revue sectorielle de la pêche artisanale à Sao Tomé et Principe.
1994 Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 31p. + annexes, DIPA/WP/55.

Horemans, B., J. Gallène e J.-C. Njock, - Revista sectorial da pesca artesanal a São Tomé e Principe
1994 Programa de Desenvolvimento Integrado das Pescas Artesanais na Africa Ocidental (DIPA). 32p. + anexos, DIPA/WP/55.

Jul-Larsen, E., Migrant Fishermen in Pointe-Noire (Congo): Continuity and Continuous Change.
1994 Cotonou. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 51p., IDAF/WP/56.

Jul-Larsen, E., Pêcheurs migrants à Pointe-Noire (Congo): Continuité et Changement
1994 Perpétuel. Cotonou, Projet DIPA, 59p. DIPA/WP/56.

Satia, B.P., and Hansen, L.S., Sustainability of Development and Management Actions in Two
1994 Community Fisheries Centres in The Gambia. Cotonou, IDAF Project, 48p., IDAF/WP/57.

Satia, B.P., et Hansen L.S., La durabilité des actions de développement et de gestion dans deux centres
1994 communautaires en Gambie. Cotonou Projet DIPA, 50p., DIPA/WP/57

Heinbuch, U., Animal Protein Sources for Rural and Urban Populations in Ghana. Cotonou, IDAF
1994 Project, 25p. + annex, IDAF/WP/58

Johnson J.P. and Joachim Alpha Touré, Accidental Death and Destruction in Artisanal Canoes: A
1994 retrospective study of the years 1989-1991 along the coast of Guinea (Conakry) West Africa. Cotonou, IDAF Project, 21p., IDAF/WP/59

Johnson J.P. et Joachim Alpha Touré, Mort Accidentelle et Destruction des Pirogues Artisanales: Une
1994 étude rétrospective des années 1989-1991 sur le littoral guinéen (Conakry) - Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 21p., DIPA/WP/59

Demuynck, K., and DETMAC Associates, The Participatory Rapid Appraisal on perceptions and pratices
1994 of fisherfolk on fishery resource management in an artisanal fishing community in Cameroon. Cotonou, IDAF Project, 32p., IDAF/WP/60

Demuynck, K., et les associés de DETMAC, Méthode Accélérée de Recherche Participative sur les
1995 perceptions et pratiques des pêcheurs en matière de gestion des ressources halieutiques dans une communauté de pêche au Cameroun. Cotonou, Projet DIPA, 33p., DIPA/WP/60

Satia, B.P., J.P. Gallène, and F. Houéhou, Sub-regional Workshop on Artisanal Safety at Sea. Banjul, The
1994 Gambia 26-28 September 1994. Cotonou, IDAF Project, 57p., IDAF/WP/61

Satia, B.P., J.P. Gallène, et F. Houéhou, Rapport de l'atelier sous-régional sur la Sécurité en Mer de la pêche
1994 artisanale Banjul, Gambie 26-28 septembre 1994. Cotonou, Projet DIPA, 61p., DIPA/WP/61

Kamphorst, B., A socio-economic study on the distribution and marketing pattern of marine fish products
1994 in the Ndian division, South West Province, Republic of Cameroon. Cotonou, IDAF Project, 41p., IDAF/WP/62

Kamphorst, B., Etude socio-économique du mode de distribution et de commercialisation des produits
1994 halieutiques du département de Ndian, Province du Sud-Ouest, Répubilllique du Cameroun. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 42p., DIPA/WP/62

Heinbuch, U., Population and Development in Fishing Communities: The challenge ahead. Cotonou, IDAF
1994 Project, 51p., IDAF/WP/63

Anon., Report of the Eighth IDAF Liaison Officers Meeting. Pointe-Noire, Congo, 03-04 November 1994.
1994 Cotonou, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 97p., IDAF/WP/64

Anon., Rapport de la Huitième Réunion des Fonctionnaires de Liaison, du DIPA. Pointe-Noire, Congo, 03-04
1994 novembre 1994. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 102p., DIPA/WP/64

Horemans, B., Kébé, M., and W. Odoi-Akersie. Working Group on capital needs and availability in artisanal
1994 fisheries methodology and lessons learned from case studies. Cotonou, IDAF Project, 62p., IDAF/WP/65

Horemans, B., Kébé, M., et W. Odoi-Akersie, Groupe de travail sur les besoins et la disponibilité en capital
1994 en pêche artisanale: méthodologie et leçons apprises des études de cas. Cotonou, Bénin, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 62p., DIPA/WP/65

Teutscher F., Tall A., and Jallow A.M., Workshop on Seeking Improvements in Fish Technology in West
1995 Africa. Pointe-Noire, Congo, 7-9 November 1994. Cotonou, Benin, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa,(IDAF) 75p., IDAF/WP/66.

Teutscher F., Tall A., et Jallow A.M., Rapport de l'Atelier sur le thème "A la Recherche des Améliorations
1995 en Technologie du Poisson en Afrique de l'Ouest". Pointe-Noire, Congo, 7-9 novembre 1994. Cotonou, Bénin, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, (DIPA) 82p., DIPA/WP/66.

Kamphorst, B., A cost and earnings study at Cotonou harbour, Benin, for 1994. Cotonou, Benin Programme
1995 for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (DAF) 42p., IDAF/WP/67

Kamphorst, B., Etude de Coûts et Revenus au port de pêche de Cotonou, Bénin, Programme pour le
1995 Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, (DIPA) 45p., DIPA/WP/67

Kamphorst, B., et Teixeira, M. Caractéristiques socio-économiques de la pêche à Sao Tome et Principe.
1995 Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, (DIPA) Cotonou, Bénin 31p. DIPA/WP/68.

Kamphorst, B., e Teixeira, M., Caracteristicas socio-económicas da pesca artesanal maritima em São Tomé
1995 e Principe Programa de Desenvolvimento Integrado das Pescas Artesanais na Africa Ocidental. (DIPA) Cotonou Benin, 28p., IDAF/WP/68

Horemans, B., The situation of artisanal fisheries in West Africa in 1994. Programme for the Integrated
1995 Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin 40p., IDAF/WP/69.

Horemans, B., La situation de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1994. Cotonou, Bénin Programme
1995 pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 38p. DIPA/WP/69

Kébé, M., J-C. Njock, et J. Gallène, Revue sectorielle de la pêche artisanale maritime du Congo. Cotonou,
1995 Bénin, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) 37p., DIPA/WP/70.

Gallène, J.P., Data Compendium on Safety at Sea for Seven West African Countries. Mauritania, Senegal,
1995 The Gambia, Guinea-Bissau, Guinea, Sierra-Leone and Cape Verde 1991 - 1994. Cotonou, Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa. 13p., IDAF/WP/71

Gallène, J.P., Compendium des Données sur la Sécurité en Mer dans Sept Pays d'Afrique de l'Ouest:
1995 Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra-Leone et Cap Vert 1991 - 1994. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 15p., DIPA/WP/71.

Jallow A.M., Report of the First Meeting of the IDAF Working Group on Costs and Earnings in Artisanal
1995 Fisheries in West Africa, (Dakar, Senegal, 12 - 13 June 1995). Cotonou, Benin. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 81p. IDAF WP/72.

Jallow A.M., Rapport de la Première Réunion du Groupe de Travail du DIPA sur Coûts et Revenus en Pêche
1995 Artisanale en Afrique de l'Ouest, (Dakar, Sénégal, 12 - 13 juin 1995). Cotonou, Bénin, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 82p., DIPA/WP/72.

Anon., Report of the Ninth DAF Liaison Officers Meeting, Conakry, Guinea, 9-10 November 1995.
1995 Cotonou, Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa 102p., IDAF/WP/73

Anon., Rapport de la Neuvième Réunion des Fonctionnaires de Liaison, Conakry, Guinée, 9-10 novembre
1995 1995. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 112p. DIPA/WP/73.

Satia, B.P and B.W. Horemans, Report of the Workshop on Participatory Approaches and Traditional
1995 Fishery Management Pratices in West Africa. Conakry, Guinea, 13-15 November 1995. Cotonou, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa. 95p., IDAF/WP/74.

Satia, B.P et B.W. Horemans, Rapport de l'Atelier sur les Approches Participatives et l'Aménagement
1995 Traditionnel des Pêches en Afrique de l'Ouest. Conakry, Guinée, 13-15 novembre 1995. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 98p., DIPA/WP/74.

Njifonjou O., J. Folack, M. Bondja, J-C Njock et D. Njamen, Enquête-cadre et Etude Socio-économique de
1996 la Pêche Artisanale Maritime au Cameroun. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 80p., DIPA/WP/75

Houndékon M.B., Rapport des ateliers de formation sur la méthode accélérée de recherche participative à
1996 Kaback et Kamsar (Guinée) du 24 juillet au 03 septembre 1995 Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. 20p., + annexes DIPA/WP/76.

Houédanou M.-C., et D. Nyamusenge, Guide de rédaction des rapports. Cotonou, Programme pour
1996 le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest 44p, DIPA/WP/77

Kuyateh M., Rapport de Synthèse sur l'Atelier de Formation Pratique (théorie et application sur
1996 le terrain) sur la MARP à l'intention des Cadres et des Techniciens de la Pêche Artisanale du Sénégal Septembre 1995 - Dakar, Sénégal. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest 75p., DIPA/WP/78

Satia B.P. et C.Z. Wétohossou, (eds) Report of the working group on women's key role and issues related to
1996 gender in fishing communities. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF) Cotonou, Benin, 32p., IDAF/WP/79

Satia B.P., et C.Z. Wétohossou, (eds) Rapport du groupe de travail sur la position centrale des femmes et les
1996 questions liées au genre dans les communautés de pêche.. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) 34p., DIPA/WP/79.

Horemans B., T. Ajayi and J. Gallène - Sector Review of the Artisanal Marine Fisheries in The Gambia.
1996 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin. 40p., IDAF/WP/80

Kébé M., J.C Njock et J. Gallène, - Revue sectorielle de la pêche artisanale maritime au Gabon. Programme
1996 pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin. 39p. + annexes, DIPA/WP/81

Stamatopoulos C., Rapport de l'Atelier sur l'Utilisation du Logiciel de Statistiques des Pêches (ARTFISH).
1996 Cotonou, Bénin, 6-9 mai 1996. Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin 59p., DIPA/WP/82

Stamatopoulos C., Report of the Workshop on the use of a fisheries statistical software (ARTFISH),
1996 Cotonou, Benin 6-9 May 1996. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF). Cotonou, Benin 61p., IDAF/WP/83

Horemans, B., The state of artisanal fisheries in West Africa in 1995. Programme for the Integrated
1996 Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin 43p., IDAF/WP/84.

Horemans, B., L'état de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1995. Cotonou, Bénin Programme
1996 pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 45p. DIPA/WP/84.

Beauvallet-Le Coq, C., A Study of Community Participation in the Aguégués Project BEN/88/CO3 -
1996 BEN/88/014 (Improving the living conditions of the Populations in the District of Aguégués) Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa Cotonou, Bénin. 28p., IDAF/WP/85

Beauvallet-Le Coq, C., Etude de la Participation des Populations des Aguégués au Projet BEN/88/CO3 -
1996 BEN/88/014. (Amélioration des Conditions de Vie des Populations de la Sous-Préfecture Lacustre des Aguégués). Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin. 32p., DIPA/WP/85.

Sow, A., Curso de formação sobre a organização de uma biblioteca. Programa para o Desenvolvimento
1996 Integrado das Pescas Artesanais na Africa Ocidental (DIPA). Cotonou, Benin. 35p. + anexos. DIPA/WP/86

Sow, A., Cours de formation sur l'organisation d'une bibliothèque. Programme pour le Développement
1996 Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin. 32p., + annexes, DIPA/WP/86

Sy, M. S., Nutritional Condition, Food Security, Hygiene and Sanitation in the Fishing Community of Joal,
1996 Senegal. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou Benin, 18p., + annex IDAF/WP/87.

Sy, M., Situation nutritionnelle, sécurité alimentaire, hygiène et salubrité dans la communauté de pêche de
1996 Joal, Sénégal. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin, 19p., + annexes. DIPA/WP/87

Touray, I., Study on Women's Organizations in Brufut and Gunjur Communities and the Factors that Favour
1996 or Impede their Sustainability in the Gambia. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa. Cotonou, Benin, 41p., IDAF/WP/88

Touray, I., Etude sur les organisations de femmes des communautés de Brufut et Gunjur en Gambie et les
1996 facteurs qui favorisent ou gênent leur pérennité. Programme FAO pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin, 39p., DIPA/WP/88

Ngo Som, J., Nutritional Condition, Food Security, Hygiene and Sanitation in the Fishing Community of
1996 Limbe, Cameroon. Program for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 78p., IDAF/WP/89.

Ngo Som, J., Situation nutritionnelle, sécurité alimentaire, hygiène et salubrité dans la communauté de pêche
1996 de Limbe, Cameroun. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin 92p. DIPA/WP/89

Afful, K., et Kébé, M., Fiscal Policy and the Artisanal Fisheries Sector in Ghana and Senegal. Programme
1996 for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF). Cotonou, Benin, 37p., IDAF/WP/90.

Afful, K., et Kébé, M., La politique fiscale et le secteur de la pêche artisanale au Ghana et au Sénégal.
1996 Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin. 42p., DIPA/WP/90

Horemans, B., Theoretical Considerations and Practical Implications of Subsidies to the Artisanal Fisheries
1996 Sector in West Africa. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa. Cotonou, Benin 20p., IDAF/WP/91

Horemans, B., Considérations théoriques et implications pratiques des subventions au secteur de la pêche
1996 artisanale en Afrique de l'Ouest. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin, 21p., DIPA/WP/91

Ndiaye, Y.D., Use of Capital Income in Artisanal Fisheries: the Case of Boat-Owners in Hann, Senegal.
1996 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa. Cotonou, Benin. 16p., IDAF/WP/92.

Ndiaye, Y.D., Utilisation des revenus du capital en pêche artisanale: le cas des armateurs de Hann au
1996 Sénégal. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin 21p., DIPA/WP/92

Touray, I., Report on Gender Awareness Workshop for Fisheries Officials and Extension Agents 13th-17th
1996 May 1996 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin, 67p., IDAF/WP/ 93

Touray, I., Rapport de l'Atelier de Sensibilisation sur les Questions Liées au Genre à l'Attention
1996 des Agents de Pêche et Agents de Vulgarisation, 13 - 17 Mai 1996 Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin. 70p., DIPA/WP/93.

Williams, S., Economic Role of Women in Fishing Communities: A Case Study of Koko, Nigeria
1996 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin. 28p., IDAF/WP/94

Williams, S., Rôle Economique des Femmes dans les Communautés de Pêche: Le Cas de Koko Cotonou, 1996 Bénin. Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 30p., IDAF/WP/94.

N'jie, M., and Jones, R., People's Participation and Sustainability Aspects in the fisheries project of Yeji, 1996 Ghana. Cotonou, Benin, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF) 41p., IDAF/WP/95

N'jie, M., et Jones, R., Participation des populations et développement durable: le cas du Projet de pêche de 1997 Yeji au Ghana. Cotonou, Bénin, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) 45p., DIPA/WP/95

Anon., Report of the Tenth IDAF Liaison Officers Meeting, Lome, Togo, 9 - 10 December 1996. 1997 Cotonou, Benin, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 100p., IDAF/WP/96.

Anon., Rapport de la dixième Réunion des Fonctionnaires de Liaison, Lomé, Togo, 9 - 10 décembre 1997 1996. Cotonou, Bénin, Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. 107p., DIPA/WP/96.

Horemans, B., and Jallow A.M., (eds.) Report of the Workshop on Gender Roles and Issues in Artisanal 1997 Fisheries in West Africa, Lomé, Togo, 11 - 13 December 1996. Cotonou, Benin, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 47p., IDAF/WP/97

Horemans, B., et Jallow, A.M., (éds.) Rapport de l'atelier sur les rôles des hommes et des femmes et les 1997 questions liées aux rapports entre les hommes et les femmes dans la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 11 - 13 décembre 1996. Cotonou, Bénin, Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. 49p., DIPA/WP/97.

Gallene, J.P., (ed.); Lessons Learned from Training Artisanal Fishermen in West Africa. Programme for the 1997 Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin. 92p., IDAF/WP/98

Gallene, J.P., (éd.); Enseignements tirés de la formation des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest. 1997 Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin, 91p., DIPA/WP/98.

Jallow A.M., Study on Elements and Mechanisms of Participation in WNW-AFCOD and Tombo Projects 1997 in Sierra Leone, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin. 23p., IDAF/WP/99.

Turay F., and Verstralen K., Costs and Earnings in Artisanal Fisheries: Methodology and Lessons learned 1997 from Case Studies, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin, 27 p., IDAF/WP/100.

Turay F., et Verstralen K., Coûts et revenus en pêche artisanale: méthodologie et leçons retenues des études 1997 de cas. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 40p., DIPA/WP/100

Kalibu, M.-K., Lubambala K., et Nkomko T., Enquête-Cadre et Etude Socio-Economique de la Pêche 1997 Artisanale à la Côte Maritime et à l'Estuaire du Fleuve Zaïre en 1996. Cotonou, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. 66p., DIPA/WP/101.

Denke A.M.; Enquête-cadre et socio-économique sur la pêche artisanale maritime au Togo. Programme pour 1997 le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 71p., DIPA/WP/102.

Kébé, M., Etude des coûts et revenus des unités de pêche artisanale à Hann, Sénégal. Programme 1997 pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 20p., DIPA/WP/103.

Horemans B. and Jallow A.M., Present State and Perspectives of Marine Fisheries Resources Co-
1997 Management in West Africa, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin, 22p., IDAF/WP/104

Horemans B., et Jallow A.M., Etat actuel et perspectives de la co-gestion des ressources halieutiques en
1997 Afrique de l'Ouest. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 25p., DIPA/WP/104

Kébé, M., Anato C.B. et Gallène J., Revue sectorielle de la pêche artisanale au Bénin. Programme pour le
1997 Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 50p., DIPA/WP/105

Yeboah D.A., Use of Capital Income in Artisanal Fisheries: A Case Study of Boat Owners in Elmina, Ghana.
1997 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 23p., IDAF/WP/106

Yeboah D.A., Utilisation du Revenu sur Capital dans les Pêches Artisanales: une étude de cas des Armateurs
1997 de Elmina, Ghana. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 24p., DIPA/WP/106

Bortey A., Study of the Credit and Savings Systems in Artisanal Fisheries in Ghana. Programme for the
1997 Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 20p., IDAF/WP/107

Bortey A., Etude des systèmes de crédit et d'épargne pour la pêche artisanale au Ghana. Programme pour le
1997 Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, 23p., DIPA/WP/107

Verstralen K., and Isebor C., Costs, Earnings, and Expenditure Structures of Fisherwomen, Fish Processors,
1997 and Fish Traders in Ogheye, Delta State, Nigeria. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, Cotonou, Benin, 36p., IDAF/WP/108.

Verstralen K., et Isebor C., Coûts, revenus et structure des dépenses des femmes pêcheurs, transformatrices,
1997 et marchandes de poisson à Ogheye, Etat de Delta, Nigéria. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin 40p., DIPA/WP/108

Gbaguidi A., Cometé A., Dehy L., Tanimomo P., et Verstralen K., Enquête-cadre et Socio-économique de
1997 la pêche artisanale maritime au Bénin. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. (DIPA), Cotonou, Bénin, 76p., DIPA/WP/109

Kébé M., Njock J.C. et Gallène J., Revue sectorielle de la pêche artisanale maritime et lagunaire en Côte
1997 d'Ivoire. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 45p. + annexes, DIPA/WP/110

Ngo Som J; Report on the Training and Sensitization Workshop for Women in Post-Harvest Artisanal
1997 Fisheries Limbe 18-23 August 1997 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF) Cotonou, Benin, 22p. IDAF/WP/111

Ndiaye O., Rapport provisoire du séminaire de formation au profit des femmes transformatrices et
1997 vendeuses de poisson dans les communautés de pêche de Joal et Mbour du 18 au 29 août 1997. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 25p. DIPA/WP/112.

Njock J-C., Rapport du séminaire national sur l'amenagement et le développement de la pêche artisanale au
1997 Cameroun Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 64p. DIPA/WP/113

Ndiaye O., Rapport de la première réunion du Groupe de Travail pluridisciplinaire en planification
1997 des pêches artisanales au Sénégal, 26 et 27 juin 1997, Hôtel Savana Koumba Saly, Mbour, Sénégal. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 64p. DIPA/WP/114.

Ndiaye Y., Le crédit à la pêche artisanale au Sénégal. Programme pour le Développement Intégré des Pêches
1997 Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 19p. DIPA/WP/115.

Gallène J., Compendium des enquêtes sur les accidents en mer dans six pays de l'Afrique Centrale Cameroun,
1997 Gabon, Congo, Sao-Tomé et Principe, République Démocratique du Congo, Angola, 1989-1996. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 16p., DIPA/WP/116.

Anon., Report of the Eleventh IDAF Liaison Officers Meeting, Douala, Cameroon, 17 - 21 November 1997.
1997 Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 76p., IDAF/WP/117

Anon., Rapport de la Onzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison, Douala, Cameroun, 17-21 novembre
1997 1997. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 84p., DIPA/WP/117

Horemans, B., and Jallow A.M., (eds.) Report of the Workshop on Socio-Economic Aspects of Artisanal
1997 Fisheries in West Africa, Douala, Cameroon, 17-21 November 1997. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 29p., IDAF/WP/118.

Horemans, B., and Jallow A.M., (éds.) Rapport de l'Atelier sur les Aspects Socio-Economiques de la pêche
1997 Artisanale en Afrique de l'Ouest, Douala, Cameroun, 17-21 novembre 1997. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 33p., DIPA/WP/118

Diallo, M.O., et Fautrel V., Eléments d'analyse économique et financière de la pêche artisanale maritime en
1997 Guinée: Le cas du débarcadère de Boulbinet à Conakry. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 26p., DIPA/WP/119

Diallo, M.O., et Diallo, M.M., Enquête-cadre et socio-économique de la pêche artisanale maritime en Guinée.
1997 Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 70p., DIPA/WP/120

Kouakou, Y., Coût et revenus de la transformation et commercialisation du poisson à Adiaké. Programme
1998 pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 29p. DIPA/WP/121.

II. Manuels de terrain / Field Manuals

Johnson, J.P. et M.P. Wilkie, Pour un développement intégré des pêches artisanales; du bon usage
1988 de participation et de la planification. Cotonou, Projet DIPA, 157p. + annexes, Manuel de Terrain N° 1.

Meynall, P.J., J.P. Johnson, and M.P. Wilkie, Guide for planning monitoring and evaluation in fisheries
1988 development units. Cotonou, IDAF Project, 116 p., IDAF Field Manual N° 2.

III. IDAF Newsletter / La Lettre du DIPA

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 1, October/Octobre 1985, 4 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 2, January/Janvier 1986, 14 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 3, June/Juin 1986, 40 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 4/5, Sept./Dec. 1986, 76 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 6, September 1987, 58 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 7, June/Juin 1988, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 8, June/Juin 1989, 74 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 9, October/Octobre 1989, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 10, August/Août 1990, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 11, January/Janvier 1991, 6 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 12, April/Avril 1991, 8 p.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 9, October/Octobre 1989, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 10, August/Août 1990, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 11, January/Janvier 1991, 6 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 12, April/Avril 1991, 8 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 13, July/Juillet 1991, 6 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 14, October/January 1992, 12 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 15, September/Septembre 1992, 85p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 16, December/Décembre 1992, 31p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 17, March/Mars 1993, 39p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 18, June/Juin 1993, 38p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 19, September/Septembre 1993, 32p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 20, December/Décembre 1993, 28p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 21, March/Mars 1994, 32p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 22, June/Juin 1994, 32p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 23, September/Septembre 1994, 52p
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 24, December/Décembre 1994, 36p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 25, March/Mars 1995, 32p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 26, June/Juin 1995, 32p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 27, September/Septembre 1995, 40p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 28, December/Décembre 1995, 32p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 29, March/Mars 1996, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 30, June/Juin 1996, 24p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 31, September/Septembre 1996, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 32, December/Décembre 1996, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 33, March/Mars 1997, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 34, June/Juin 1997, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 35, September/Septembre 1997, 28p.
IDAF/Newsletter/Lettre du DIPA, 36, December/Décembre 1997, 32p.

IV. Documents de travail du Projet Modèle, Bénin / Working papers of the Model Project, Benin

Coackley, A.D.R., Report on installation of a diesel inboard motor in a Ghana canoe. Cotonou, Model
1988 Project, 7 p. + annexes, PMB/WP/1 (En).

Coackley, A.D.R., Installation d'un moteur diesel "inboard" dans une pirogue ghanéenne. Cotonou
1988 Projet Modèle, 9 p. + annexe, PMB/WP/1 (Fr).

Zannou, L.H., Etudes technico-économiques des fours améliorées pour le fumage de poisson en
1988 République Populaire du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 8 p. + 6 tableaux, PMB/WP/2

Atti-Mama, C., et M. Raïs, Etude démographique des communautés cibles du projet Modèle Bénin
1988 Cotonou, Projet Modèle, 10 p. + 10 annexes, PMB/WP/3.

Jorion, P., Non-monetary distribution of fish as food in Beninois small-scale fishing villages and its
1988 importance for auto-consumption. Cotonou, Model Project, 26p., PMB/WP/4.

Tanimomo, P.F., Catalogue des engins de pêche maritime artisanale du Benin. Cotonou, Projet Modèle
1989 46 p. + 3 annexes, PMB/WP/4, PMB/WP/5.

Tanimomo, P.F., Rapport de consultation sur la formation des jeunes pêcheurs de l'UNICOOPEMA
1989 à Lomé. Cotonou, Projet Modèle, 17 p. + 6 annexes, PMB/WP/6.

Atti Mama, C., Impact socio-économique de la piste Pahou-Kpota. Cotonou, Projet Modèle, 10 p
1989 + 3 annexes, PMB/WP/7

Ahouanmènou, C., C. Atti-Mama, B. Houndékon, D. Tempelman et D. Turcotte, Animation, gestion
1989 et planification, séance de travail avec les agents de terrain. Cotonou, Projet Modèle, 142 p. + annexes, PMB/WP/8

Atti-Mama, C., D. Turcotte, et W. Wennolt, Evaluation interne des activités du projet modèle Bénin
1989 dans le secteur de Ouidah. Cotonou, Projet Modèle, 36 p. + 7 annexes, PMB/WP/9.

Tempelman, D., The participatory approach in an integrated artisanal fisheries project; structuring
1989 community development - womens activites. Cotonou, Model Project, 43 p., PMB/WP/10.

Landry, J., Cours d'alphabétisation fonctionnelle en calmil. Cotonou, Projet Modèle, 59 p. + 3 annexes
1989 PMB/WP/11.

Landry, J., and D. Tempelman, Functional literacy, Training Guide for a numeracy course. Cotonou,
1989 Model Project, 55 p. + 3 annexes, PMB/WP/11.

Atti-Mama, C., Systèmes traditionnels et modernes d'épargne et de crédit en milieu pêcheur au Bénin.
1990 Cotonou, Projet Modèle, 41 p. + annexes. PMB/WP/12.

Sènouvo, P., Statistiques de pêches des villages du Projet Modèle Année 1987. Cotonou, Projet Modèle,
1990 33p., PMB/WP/13.

Sheves, G.T., P.T. Holler and P.F. Tanimomo, Report on demonstration with echo-sounders, compas
1990 ses and multimono gillnets in Ghana. Cotonou, Model Project, 22 p., PMB/WP /14.

Coackley, A.D.R., and G.T. Sheves, A review of the experimental introduction of diesel inboard
1990 motors to Ghana canoes. Cotonou, Model Project, 41p., PMB/WP/15.

IJff, A.M. et D.E. Tempelman, Etude sur les relations entre les captures de poisson et l'état nutri
1990 tionnel des communautés de pêcheurs dans la province du Mono, au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 27 p., PMB/WP/16.

Sènouvo, A.P. et A.A. Gbaguidi, Recueil des données statistiques des pêches maritimes au Bénin.
1990 Période de 1984 à 1989. Cotonou, Projet Modèle, 134p., PMB/WP/17.

Houndékon, B.R., Initiative locale et développement: Expérience des communautés de pêcheurs
1990 marins du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 17 p., PMB/WP/18.

Le Gurun, J.F., La section de technique des pêches. Cotonou, Projet Modèle, 43 p., PMB/WP/19.
1991

FAO/Government Cooperative Programme, Integrated Development of Small-Scale Fisheries in West
1991 Africa, Model Project Benin, Project findings and recommendations. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Terminal Report. 34p.

Programme de Coopération FAO/Gouvernements, Développement Intégré de la pêche artisanale en
1991 Afrique de l'Ouest, Projet Modèle Bénin, Conclusions et recommandations du Projet. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Rapport terminal. 40 p.